

AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE INTÉRÊT



ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ

AQUITAINE

Conditions tarifaires applicables à toute notre clientèle

2024

En vigueur au 1^{er} Mars 2024 (mise à jour au 1^{er} juillet 2024)

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable



Pour plus d'informations,
rendez-vous en agence ou sur credit-agricole.fr/ca-aquitaine
(gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet)

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

EXTRAIT STANDARD des TARIFS ⁽¹⁾

applicables aux particuliers

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à un segment de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) ⁽²⁾ – Crédit Agricole en Ligne Part Base	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS – Crédit Agricole en Ligne Part Base	Gratuit
Tenue de compte.....	1€/mois (soit, pour information, 12€/an)
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement Internationale à débit immédiat) Carte Mastercard/Visa	45€/an
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement Internationale à débit fin de mois) Carte Mastercard/Visa	45€/an
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement à autorisation systématique) Carte Mastercard	33€/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) :	
Carte Mastercard.....	1€/retrait à partir du 5 ^{ème} retrait/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuricompte Plus).....	24,00€/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) :	
En agence.....	5,00€/ virement
Par Internet.....	Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA).....	Gratuit
Commission d'intervention :	
Par opération.....	8,00€
Plafond mensuel.....	80,00€

Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

- (1) Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur internet : www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine
 (2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

SOMMAIRE

Ouverture, Fonctionnement et Suivi du compte	4
Ouverture, Transformation, Clôture	4
Relevés de compte et relevés monétiques	4
Tenue de compte	5
Services en agence	6
Frais de recherche de documents et/ou opérations bancaires	6
Change (billets de banque)	6
Magazines	7
Successions	7
Principales dates de valeur	8
Banque à distance	9
Internet et téléphone mobile	9
Téléphone avec Filvert service vocal	9
Alertes e-mails, SMS	10
Securiban	10
Moyens et opérations de paiement	11
Cartes	11
Cotisations cartes	11
Paiement et retrait par carte	12
Autres services par carte	13
Virements	14
Virement SEPA et non SEPA	14
Facture Acceptée à Echéance (FAE)	14
Autres opérations sur virements	14
Prélèvements SEPA / TIP SEPA	15
Chèques	15
Espèces	15
Effets	16
Monétique et EDI	16
Encaissements cartes bancaires	16
Equipements en proximité	16
Offres e-commerce	17
EDI (Echange de Données Informatisées)	18
Certificats électroniques	18
Centralisation	18
Offres Groupées de Services	19
Cotisation à une offre groupée de services - Particuliers	19
Offre Prestige	19
Offre Premium	20
Offre Essentiel	21
Avantages tarifaires (hors jeunes 18-30 ans)	22
Offre Globe Trotter	23
Offre Eko	24
Offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière (Offre Clientèle Fragile)	25
Les services aux particuliers sous mesure de protection judiciaire ou sociale	25
Offres qui ne sont plus commercialisées - Particuliers	26
Compte à Composer Particuliers (CAC)	26
Comptes Services Particuliers (CSCA)	27
Cotisation à une offre groupée de services - Professionnels	29
Compte à Composer Professionnels (CAC)	29
EKO PRO	30
Comptes Services Professionnels (CSCA) – plus commercialisés	30
Cotisation à une offre groupée de services - Agriculteurs	32
Compte à Composer Agriculteurs (CAC)	32
Comptes Services Agriculteurs (CSCA) – plus commercialisés	33

Irrégularités et incidents	35
Commission d'intervention.....	35
Opérations particulières	35
Incidents de paiement	35
Plafond des frais d'incidents pour la clientèle dite « fragile »	36
Détection de la clientèle dite « fragile »	36
Découverts et crédits	37
Financements à destination de la clientèle de Particuliers	37
Découverts	37
Crédits à la consommation.....	37
Cautions bancaires GOOD LOC.....	37
Crédits immobiliers	37
Financements à destination de la clientèle de Professionnels	38
Financement du cycle d'exploitation	38
Crédits d'investissement	39
Cautions bancaires professionnelles	40
Opérations liées aux crédits.....	40
Garanties.....	41
Epargne et Placements financiers	42
Epargne bancaire	42
Placements financiers	43
Service Gestion Conseillée	43
Ordres de bourse en France	44
Ordres de bourse sur bourses étrangères.....	44
Opérations sur l'or	44
Droits de garde.....	45
Opérations diverses sur titres	45
Offres pour les Jeunes	46
Moyens de paiement	46
Offres Groupées de Services pour les 18-30 ans inclus	46
Irrégularités et incidents – Crédits et découverts.....	46
Epargne et placements financiers.....	46
Autres avantages Jeunes.....	46
Opérations à l'étranger	47
Compte en devise	47
Financements et dépôts à terme en devises	47
Change	47
Aide à l'ouverture d'un compte à l'international	47
Export.....	48
Moyens de paiement – encaissement / export.....	48
Crédits documentaires export.....	48
Remise documentaire export.....	48
Garanties bancaires reçues	48
Import	49
Moyens de paiement – paiement / import.....	49
Crédits documentaires import	49
Remise documentaire import	49
Garanties bancaires émises et cautionnements	50
Frais annexes	50
Assurances et Prévoyance	51
Assurances de la Banque au Quotidien	51
Autres produits d'assurance	52
Résoudre un litige	54
Cartographie des zones européennes	56

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

	Montant
Ouverture de compte	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit
Désolidarisation du compte joint:	
- Sans lettre recommandée	32,55 €
- Avec lettre recommandée au co-titulaire	45,25 €
Service d'aide à la mobilité/ transfert de compte	
- Dans une autre agence de la Caisse Régionale	Gratuit
- Au sein du groupe Crédit Agricole	
- Hors groupe Crédit Agricole	
Changement d'adresse	Gratuit
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du Droit au compte) ⁽¹⁾	Gratuit

Relevés de compte

	Montant	Dont TVA	Périodicité Prélèvement
E-relevé ⁽²⁾	Gratuit		
Relevé mensuel - format papier ou électronique (dont relevé en braille)	Gratuit		
Relevé par quinzaine ou décadaire ⁽³⁾			
- Format électronique	Gratuit		
- Format papier : réservé aux clients Particuliers	1,30 € (par relevé)		Mensuel
Relevé journalier – format électronique uniquement	Gratuit		
Réédition relevé de compte			
Forfait	8,60 €	1,43 €	
+ par relevé	2,15 €	0,36 €	
Relevé annuel des frais bancaires	Gratuit		
Relevé global des avoirs (épargne/crédit) à l'édition	8,00 €		Trimestriel, semestriel ou annuel
Relevé annuel de frais sur instruments financiers	Gratuit		
Frais convention de communication (envoi relevés) :			
- Regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe	Gratuit		
- Une enveloppe par compte	6,70 €		Annuel

Relevés monétiques

	Montant
IFR ⁽⁴⁾ : relevé mensuel détaillé des remises cartes	
- Papier	12,00 €
- CAEL ou EDI	Gratuit
Récapitulatif mensuel des frais d'encaissement par carte	Gratuit
Relevé mensuel de remises cartes	Gratuit

- (1) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier, bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5.1 du code monétaire et financier.
- (2) Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet « Crédit Agricole en Ligne », à la rubrique e-Documents.
- (3) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération
- (4) IFR : Interchange Fee Regulation, règlement européen

Tenue de compte

	Montant	Dont TVA	Montant mini	Périodicité Prélèvement
Tenue de compte :				
- Particuliers ⁽¹⁾	1,00 €			Mensuel
- Associations	Gratuit			
- Professionnels	14,80 €			Mensuel
- Entreprises	21,00 €			Mensuel
Commission de mouvement débit (calculée sur le cumul des opérations de débit du mois précédent) :				
- Associations	Gratuit			Mensuel
- Professionnels	0,07%		3,00 €	Mensuel
- Entreprises	0,07%		7,00 €	Mensuel
- Pour les détenteurs de l'offre EKO PRO ⁽²⁾	0,10%			Mensuel
Frais annuels de tenue de dossier administratif (Entreprises)	156,00 €	26,00 €		
Mise en place d'une procuration	Gratuit			
Frais de gestion de compte inactif (depuis 12 mois) ⁽³⁾ Selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30,00 €			Annuel
Délivrance de Relevé d'identité Bancaire	Gratuit			
Forfait des opérations courantes illimitées : virements SEPA (internes et externes), prélèvements SEPA et TIP SEPA	1,00 €			Mensuel
Arrêté comptable (commissaires aux comptes)	130,00 €	21,67 €		
Attestations diverses : par date d'arrêté	18,90 €			

(1) Exonération pour les sociétaires, les clients en eRelevé, les détenteurs des offres CAC, CSCA ou MBQ

(2) Du montant total des opérations passées au débit du compte sur le trimestre écoulé au-delà de 10 000€

(3) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif (depuis au moins 1 an) dans la limite du solde créditeur du compte.

Services en agence

	Montant	Dont TVA	Périodicité Prélèvement
Mise à disposition de fonds	35,90 €		
Frais de location de coffre-fort (annuel) :			Annuel, en janvier
- Petit = 2	89,35 €	14,89 €	
- Moyen = 3	112,40 €	18,73 €	
- Grand = 4	139,80 €	23,30 €	
- Maxi = 5	236,60 €	39,43 €	
Frais de location de coffre-fort saisonnier (mensuel) :			
- Petit = 2	10,10 €	1,68 €	
- Moyen = 3	15,35 €	2,56 €	
- Grand = 4	20,50 €	3,42 €	
- Maxi = 5	25,65 €	4,27 €	
Frais Ouverture coffre fort (clé perdue/cassée) Dans le cas où ce rendez-vous ne serait pas honoré	500,00 € 250,00 €	83,33 € 41,67 €	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque <i>Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)</i>	3 € par retrait		
Retrait d'espèces de dépannage ⁽¹⁾			
- Dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole	3 € par retrait		
- Dans une agence d'autres Caisses Régionales du Crédit Agricole	Gratuit		

Frais de recherche de documents et/ou opérations bancaires

	Montant	Dont TVA
Frais de recherche de documents et/ou opérations bancaires ⁽²⁾ :		
Forfait	15,00 €	2,50 €
+ par document	2,00 €	0,33 €

Change (billets de banque)

	Montant / Taux
Change Manuel (billets de banque) :	
- Commission d'échange Taux de conversion de la devise	3%
- Commission d'opération fixe par bordereau Par compte	5,35 €

- (1) Délivrance dans une agence d'une Caisse Régionale du Crédit agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse Régionale du Crédit agricole.
(2) Document hors relevé de compte et imprimé fiscal unique

Magazines

Les revues d'Uni-Médias ⁽¹⁾	Montant	Périodicité Prélèvement
Merci pour l'info (offre numérique) Abonnement idem offre ESSENTIEL cf. p.21 Abonnement idem offre PREMIUM cf. p.20 Abonnement idem offre PRESTIGE cf. p.19 + Option papier : Merci pour l'info (12 n°/an) Et les Guides Pratiques livrés à domicile	12,00 €/an 18,00 €/an 48,00 €/an 38,08 €/an	
Abonnement Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an + 1 hors-série par an, précédé de 2 n°offerts)	23,90 €	Annuel
Abonnement Détente Jardin (Abonnement de 6 n°/an + 1 hors-série par an, précédé de 2 n°offerts)	22,90 €	Annuel
Abonnement Régal (Abonnement de 6 n°/an+ 2 hors-séries par an, précédé de 2 n°offerts)	27,90 €	Annuel
Abonnement Santé Magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n°offerts)	31,60 € 7,90 €	Annuel Trimestriel
Abonnement Détours en France (Abonnement de 8 n°/an + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n°offerts)	49,80 € 12,45 €	Annuel Trimestriel
Abonnement Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n°offert)	19,90 €	Annuel
Abonnement Parents (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n°offert)	18,90 €	Annuel

Successions

	Taux / Montant	Montant mini	Montant maxi
Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession ⁽²⁾	1% des avoirs bancaires	85,00 €	660,00 €
Frais succession vacante	30,00 €		
Frais de dossier non clos dans l'année	88,80 €		
Réédition des relevés de compte succession ⁽³⁾	30,00 €		

(1) Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS, filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole - 22 rue Letellier - 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'UNI-MEDIAS.

(2) Exonération de frais sur les successions inférieures ou égales à 2 000 € et sur les successions pour mineurs

(3) Par compte et par an

Principales Dates de valeur Appliquées aux opérations bancaires en Jours Ouvrés

OPERATIONS	DATE DE VALEUR	OBSERVATIONS
VERSEMENT ESPECES	J	J = jour du versement à l'agence ou sur automate de dépôts
RETRAITS ESPECES • à l'agence	J	J = jour du retrait à l'agence
REMISES DE CHEQUES • remise globale • Télécoberte • International Euro • International Devises	J+1 calendaire J+1 ouvré D D + 2 jours ouvrés boursés	J = jour de remise à l'agence J = jour d'arrivée des chèques au centre de tri D = Date indiquée par la banque étrangère D = Date indiquée par la banque étrangère
REMISES D'EFFETS • effets domiciliés à échéance • effets domiciliés à vue ou échus	E+2 R+8	E = date d'échéance (Remise faite 6 jours avant l'échéance) R = date de remise au guichet
REMISES SDD CORE (standard)	E R + 2	E = date de règlement (Remise faite 2 jours avant la date de règlement souhaitée) R = date réception siège (remise non faite dans les délais)
REMISES SDD B2B (interentreprises)	E R + 2	E = date de règlement (Remise faite 2 jours avant la date de règlement souhaitée) R = date réception siège (remise non faite dans les délais)
REMISES DE PAIEMENT PAR CARTE	J + 1 calendaire	J = jour de télécoberte
VIREMENT • interne crédit • externe crédit • à échéance • International Euro et Devises sans conversion • International Devises avec conversion	J J J D D + 2 jours ouvrés boursés	J = jour de réception ou d'émission J = jour d'échéance D = Date indiquée par la banque étrangère D = Date indiquée par la banque étrangère
PAIEMENT CHEQUE	J	
PAIEMENT D'EFFET	J	
PAIEMENT DE PRELEVEMENT	J	
OPERATIONS SUR PRETS	J	
OPERATIONS SUR TITRES • opérations OPCVM • opérations Bourse	J J+3	
VIREMENT • externe débit • interne débit	J J	
IMPAYES • (chèques, Effets)	J	J = date de crédit en compte de l'opération initiale

Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc...)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet et téléphone mobile

	Montant	Périodicité Prélèvement
Service de banque à distance par Internet (Particuliers)		
Abonnement Offre CAEL Part Base (Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique)	Gratuit	
Abonnement Offre CAEL Part RIB (Services inclus dans Part Base + virements externes SEPA)	Gratuit	
Abonnement Offre CAEL Part RIB Titres	Gratuit	
Service de bourse en ligne		
InvestStore Initial	Gratuit	
InvestStore Intégral : - A partir de 12 ordres par an - Si moins de 12 ordres par an	Gratuit 99,00 €	Annuel
Service d'agrégation de comptes ⁽¹⁾		
Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	Gratuit	
Service de banque à distance par Internet : Professionnels, Agriculteurs, Associations, Entreprises		
Abonnement Offre CAEL Pro Base (Consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel, consultation des effets)	Gratuit	
Abonnement Offre CAEL Pro RIB ⁽²⁾ , Offre CAEL Pro RIB Titres (CAEL Pro Base avec virements externes au périmètre professionnel, gestion des effets) - Tous professionnels dont associations - Entreprises	7,00 € 10,00 €	Mensuel Mensuel
Abonnement CAEL Délégué Utilisateur	Gratuit	
Pleinchamp Pro ⁽³⁾		
Abonnement 12 mois (payable en 1 fois)	99,00 €	Annuel
Abonnement sans engagement	9,90 €	Mensuel

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Le site Internet www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine
- Nos applications Mobiles : (téléchargement et accès gratuits)
 - Ma Banque
 - Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - Paiement Paylib sans contact ⁽⁴⁾
 - Paylib entre amis ⁽⁵⁾

Téléphone avec Filvert service vocal

	Montant
Service vocal Filvert au 09 88 22 00 00 ⁽⁶⁾ (choix « compte »)	Appel non surtaxé

(1) Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque

(2) Service Gratuit pour les Droits aux comptes et pour les détenteurs de l'offre EKO PRO

(3) Pleinchamp PRO est un service proposé par la SAS Pleinchamp, société par actions simplifiée au capital de 2 632 080 €, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.

(4) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo « PAYLIB ». La détention d'un smartphone Android compatible est requise.

(5) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

(6) Pour tout opérateur en France Métropolitaine

Alertes e-mails, SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail

Frais d'utilisation des services de banque à distance	Montant
Mini relevés : - Par e-mail - Par SMS	Gratuit 1,00 € / mois
Alerte Ecopage (mensuelle) Alerte Temps réel de gestion <i>(solde créditeur, opération en débit ou en crédit, libellé, encours débit fin de mois)</i> Alerte Achat à distance Alerte Solde disponible (hebdomadaire) Alerte Essentielle (mensuelle) - solde débiteur Alerte Essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement Alerte Souplesse de découvert (mensuelle) Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	Gratuit



Bon à savoir !

L'alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations est un service gratuit qui permet de vous informer d'une situation débitrice non autorisée de votre compte et de la présence éventuelle d'opérations susceptibles d'être rejetées. Après réception du SMS le matin, vous disposez de la journée pour régulariser votre compte, ce qui vous permettra de ne pas subir de commission d'intervention ni de frais de rejets, sous réserve du respect de l'horaire maximal de régularisation du compte indiqué dans le SMS.

Un bon moyen d'éviter des frais pour incidents !

Securiban

	Montant
Frais de mise en place	30,00 €
Par demande de vérification	0,70 €

Moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisations cartes

Pour les offres cartes destinées aux jeunes, reportez vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes »

😊 La 2^{ème} carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la carte la moins chère des deux (*sauf pour la carte « L'Autre Carte »*).

Sur un même compte, en présence d'une formule Essentiel, Premium ou Prestige, la second carte sera à moitié prix, si elle est de gamme égale ou inférieure à la carte comprise dans la formule.

😊 Avec la Cartwin ⁽¹⁾ vous payez comme vous voulez, au comptant ou à crédit et vos achats sont doublement protégés grâce à la « Garantie Achats » et à la « Prolongation de la Garantie Constructeur ».

Cotisation ⁽²⁾	Par an Débit immédiat ou Débit fin de mois	Par mois Débit immédiat ou Débit fin de mois
Cotisation des cartes pour les Particuliers		
Carte de retrait		
Carte Libre service Agence (plus commercialisée) (utilisable seulement dans l'agence gestionnaire)	Gratuit	-
Carte Libre service Bancaire Locale (utilisable seulement aux distributeurs de la Caisse Régionale d'Aquitaine)	Gratuit	-
Carte Libre Service Bancaire Nationale (plus commercialisée)	18,50 €	-
Carte Libre Service Bancaire Nationale / Tutelle	18,50 €	-
Carte de débit : carte de paiement à autorisation systématique		
Carte Prélude (<i>hors CSCA Prélude</i>) (plus commercialisée)	28,00 €	-
L'Autre Carte (majeur protégé)	18,50 €	-
L'Autre Carte (Droits au compte, CSCA Prelude Plus et CAC Budget Protégé)	Gratuit	-
Carte de débit : carte de paiement internationale à autorisation systématique ⁽³⁾		
Carte Mastercard à autorisation systématique	33,00 €	-
Carte Mastercard Eko à autorisation systématique (hors offre)	33,00 €	-
Carte de débit : carte de paiement internationale		
Cartes Mastercard et Visa	45,00 €	3,75 €
Carte Mastercard Globe Trotter (hors offre)	45,00 €	-
Cartes Mastercard Gold et Visa Premier	128,00 €	10,66 €
Cartes Mastercard World Elite et Visa Infinite ⁽⁴⁾	325,00 €	27,08 €
Carte Gold Biométrique ⁽⁴⁾	153,00 €	12,75 €
Carte de crédit associée à un crédit renouvelable		
Carte Internationale Mastercard Cartwin ⁽¹⁾	47,00 €	-
Carte Internationale Mastercard Gold Cartwin ⁽¹⁾	130,00 €	-
Cotisation des cartes pour les Professionnels		
Carte de dépôt (accès DFX ou ADV ou Fast Deposit)	15,00 €	-
Carte Libre service Bancaire Locale (utilisable seulement aux distributeurs de la Caisse Régionale d'Aquitaine)	Gratuit	-
Carte Mastercard à autorisation systématique (PM ou PP)	37,00 €	-
Carte Mastercard Business	57,00 €	-
Carte Mastercard Executive Business	155,00 €	-

Les cartes de paiement à débit fin de mois et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT.

(1) La « Cartwin » est une CARTE DE CREDIT associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie (immédiat ou fin de mois).
Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

(2) La cotisation sera prélevée annuellement ou mensuellement selon la carte.

(3) La carte à autorisation systématique peut être refusée par certains commerçants ou pour certaines opérations comme les péages d'autoroute ou certains parkings.

(4) Pas de version Débit Immédiat pour ce type de carte.

Paiement par carte

	Prélude	L'Autre Carte	Mastercard - Visa Offre Essentiel Débit Immédiat ou Fin de Mois Globe-Trotter hors offre	Gold, Visa 1er Débit Immédiat Business Débit immédiat ou Fin de Mois	Gold, Visa 1er, World Elite, Visa Infinite Débit Fin de Mois Offre Premium - Offre Prestige Débit Immédiat ou Fin de Mois Offre Globe-Trotter Mozaic Black AS Executive Business Débit immédiat ou Fin de Mois	Eko
En euro en France	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
En euro ⁽¹⁾ dans un pays de l'Espace Economique et Européen (EEE)	-	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
En devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	-	0,80 € + 3% du montant ⁽²⁾			Gratuit	0,80 € + 3% du montant ⁽²⁾
En euro ou devises hors EEE ⁽³⁾	-	0,80 € + 3% du montant ⁽²⁾			Gratuit	0,80 € + 3% du montant ⁽²⁾

NB : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait par carte

	Prélude	L'Autre Carte	Mastercard - Visa Offre Essentiel Débit Immédiat ou Fin de Mois Globe-Trotter hors offre	Gold, Visa 1er Débit Immédiat Business Débit immédiat ou Fin de Mois	Gold, Visa 1er, World Elite, Visa Infinite Débit Fin de Mois Offre Premium - Offre Prestige Débit Immédiat ou Fin de Mois Offre Globe-Trotter Mozaic Black AS Executive Business Débit immédiat ou Fin de Mois	Eko	
Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets (DAB)							
En euro en France	du Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
	d'une autre banque	1 € par retrait à partir du 5 ^{ème} retrait mensuel			Gratuit ⁽⁴⁾	Gratuit ⁽⁴⁾	1 € par retrait à partir du 26 ^{ème} annuel
En euro ⁽¹⁾ dans un pays de l'Espace Economique et Européen (EEE)	-	1 € par retrait à partir du 5 ^{ème} retrait mensuel			Gratuit ⁽⁴⁾	Gratuit ⁽⁴⁾	1 € par retrait à partir du 26 ^{ème} annuel
En devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	-	4 € + 3% du montant ⁽²⁾			Gratuit	4 € + 3% du montant à partir du 11 ^{ème} retrait annuel ⁽²⁾	
En euro ou devises hors EEE ⁽³⁾	-	-	4 € + 3% du montant ⁽²⁾			Gratuit	4 € + 3% du montant à partir du 11 ^{ème} retrait annuel ⁽²⁾
Frais par retrait d'espèces à un guichet							
En euro en France	au Crédit Agricole	Gratuit					
	d'une autre banque	7 €					
En euro ⁽¹⁾ dans la zone euro ou dans un pays de l'EEE	-	7 €					
En devises dans un pays de l'EEE	-	7 € + 3% du montant					
En euro ou devises hors EEE ⁽³⁾	-	7 € + 3% du montant					

Pour les limites mensuelles d'utilisation de votre carte bancaire (nombre et montant) : Nous consulter

- (1) Opérations par carte (paiements et retraits) en euros ou Franc Pacifique ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°1230/2021).
- (2) Des frais de cours de change des réseaux bancaires ou des frais des banques étrangères, indépendants de notre volonté, peuvent être débités.
L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliqué au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur notre vitrine internet (www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine), pied de page « Tarifs ».
- (3) Opérations hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021.
- (4) Hors cartes Mastercard Business et Executive Business : 1 € par retrait à partir du 5^{ème} retrait mensuel.

Autres services par Carte

	Montant	Dont TVA
Retrait d'espèces Relais CA	Gratuit	
Carte secours (plus commercialisée)	9,00 €	
Frais de mise à disposition de la carte :		
- En agence	Gratuit	
- A domicile par pli simple	Gratuit	
- En recommandé avec avis de réception (<i>frais de poste inclus</i>)		
▪ En France	10,00 €	
▪ A l'étranger	20,00 €	
Commande de carte urgente	15,00 €	
Rédition du code confidentiel	13,00 €	
Frais de refabrication de la carte <i>en cas de détérioration ou volée</i>	Gratuit	
Frais de refabrication de la carte <i>perdue</i>	11,00 €	
Modification des plafonds d'utilisation <i>à la demande du titulaire de la carte en agence</i>	Gratuit	
Frais d'opposition (perte/vol) faite par le titulaire de la carte	Gratuit	
Réattribution SECURICODE en agence	4,00 €	
Demande de justificatif carte y compris télécollecte	23,00 €	3,83 €
Frais de Duplicata de relevés BUSINESS		
Forfait	8,60 €	1,43 €
+ par document	2,00 €	0,33 €

Virements

Virement SEPA : opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ⁽¹⁾	Par Internet	En Agence		
		Part	Pro / Agri / Asso	Entreprises
Frais par virement SEPA occasionnel :				
- vers un compte de la Caisse Régionale Aquitaine	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
- vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	Gratuit	5,00 €	7,00 €	9,00 €
- vers un compte d'une autre banque	Gratuit	5,00 €	7,00 €	9,00 €
Frais sur virement SEPA permanent :	Par Internet	En Agence		
- Mise en place virement permanent	Gratuit	Gratuit		
- Frais par virement permanent				
▪ vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit		
▪ vers un compte d'une autre banque	Gratuit	1,35 €		
- Modification d'un virement SEPA permanent	Gratuit	Gratuit		

Emission d'un virement Instantané SEPA ⁽¹⁾	Montant
Via le service Banque à Distance par Internet Crédit Agricole En Ligne	
Site Internet www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine ou Application Ma Banque	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors CA Aquitaine	1,00 €
Via Paylib entre amis - Application Ma Banque	
Frais par virement occasionnel	Gratuit

Virement non SEPA (en agence ou par Internet) : opération libellée en devises ou euros hors zone SEPA

Emission d'un virement non SEPA occasionnel ⁽²⁾	Particuliers	Pro / Agri / Asso / Entreprises
Frais par virement non SEPA :		
- En agence	0,10% Mini 19,60€ Maxi 56,45€	0,10% Mini 20,25€ Maxi 73,15€
- Télétransmis par EDI	-	0,08% Mini 16,20€ Maxi 58,50€
Emission d'un virement non SEPA permanent	Particuliers	Pro / Agri / Asso / Entreprises
Frais de mise en place		5,45 €
Frais par virement non SEPA permanent	0,10% Mini 19,60€ Maxi 56,45€	0,10% Mini 20,25€ Maxi 73,15€
Réception d'un virement non SEPA	Particuliers	Pro / Agri / Asso / Entreprises
Frais par virement non SEPA reçu de l'étranger ⁽²⁾		16,80 €

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE⁽³⁾, les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception appliqués par sa banque.

Facture Acceptée à Échéance (FAE)

	Montant
Virement SCT à l'opération (SEPA Crédit Transfert)	0,25 €
Frais d'envoi (papier et mail)	Forfait 1,10 €
Avis mail	0,05 €
Avis postal	0,95 €

Autres opérations sur virements

	Montant
Réception d'un virement SEPA ou virement SEPA Instantané	Gratuit
Avis de réception de fonds par fax ou mail	3,00 €
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	15,00 €
Demande de rappel de virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	15,00 €
Virement occasionnel télétransmis (EDI) hors CR Aquitaine ⁽⁴⁾	0,25 €
Virement Spécialisé Orienté Trésorerie : VSOT (En France uniquement)	
- Papier	18,00 €
- Télétransmis (EDI WEB, EBICS, Swiftnet)	4,00 €

(1) SEPA : Single Euro Payments Area – Espace unique de paiements en Euros. Zone SEPA : cf. page 56

(2) Les opérations en devises supportent, en sus, la commission de change de 0,05% avec un mini de 18,55€ (particuliers) ou 19,85€ (professionnels)

(3) EEE = Espace Economique Européen. Cf. page 56

(4) Si transmission EDI WEB, EBICS T ou EBICS TS, SwiftNet

Prélèvements SEPA ⁽¹⁾ / TIP SEPA

Prélèvements SEPA (SDD) ⁽²⁾ reçus	Montant
Service d'information d'un premier prélèvement SEPA	1,05 €
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Frais par paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	Gratuit
Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B2B ⁽³⁾ :	
- Par Internet	Gratuit
- En agence	9,40 €
Frais mise en place autorisation de paiement par prélèvement SEPA SDD CORE	Gratuit
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	Gratuit

Prélèvements SEPA (SDD) ⁽²⁾ émis	Montant
Traitement des rejets : impayé SEPA à la charge du remettant/rejet technique	Gratuit
Modification ou suppression autorisation SDD B2B ⁽³⁾	Gratuit
Prélèvement SEPA télétransmis à l'encaissement par prélèvement SDD Core ⁽⁴⁾	0,27 €
Prélèvement SEPA télétransmis à l'encaissement par prélèvement SDD B2B ⁽⁴⁾	0,37 €

Chèques

	Montant
Paiement d'un chèque	Gratuit
Remise de chèque(s) sur le compte	Gratuit
Chéquier remis à l'agence	Gratuit
Carnet de remises	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier :	
- en pli simple	Gratuit
- en Lettre suivie (frais de poste inclus)	9,50 €
Frais d'opposition :	
- chèque(s) par l'émetteur	16,00 €
- chéquier par l'émetteur	20,00 €
Frais destruction de chéquier (chéquier reçu en agence et non récupéré par le client au-delà de 60 jours)	6,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	13,00 €
Lettres chèques	Sur devis

Espèces

	Montant
Délivrance Kits monnaie (tous professionnels dont associations)	4,15 € (franchise mensuelle de 5 kits / client)
Dépôt d'espèces :	
- Particuliers	Gratuit
- Tous professionnels dont associations	2,00 € (franchise mensuelle de 5 dépôts / client)
Ecart de comptage (tous professionnels dont associations)	4,70 € (franchise mensuelle de 2 écarts / client)
Comptage espèces (Professionnels et Entreprises)	Nous consulter
Vérification versements effectués (Professionnels et Entreprises)	Nous consulter
Abonnement Centre Fort client CR (mensuel)	23,50 €
Abonnement Centre Fort autres clients (mensuel)	Nous consulter

(1) SEPA : Single Euro Payments Area – Espace unique de paiements en Euros. Zone SEPA : cf. page 56

(2) Le SDD (Sepa Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

(3) B2B : Business to business - Prélèvement inter-entreprises

(4) Si transmission EDI WEB, EBICS T ou EBICS TS, SwiftNet

Effets

	Montant	Dont TVA
Effets à l'encaissement ou à l'escompte		
Effet papier	15,00 €	
Effet télétransmis		
- par EDI WEB, EBICS, Swiftnet	0,20 €	
- par CAEL Pro RIB Titres	0,20 €	
Agio minimum sur escompte	8,60 €	
Autres facturations		
Annulation, réclamation, prorogation, changement de domiciliation	20,00 €	
Effet impayé	20,00 €	
Restitution d'effet impayé	20,00 €	
Envoi à l'acceptation	20,00 €	
Frais de recherche d'effet	20,00 €	3,33 €

Monétique et EDI

Encaissements cartes bancaires

	Montant	Dont TVA
Commissions sur encaissement par carte bancaire en proximité ou sur internet	Nous consulter	
Offre Commerçants avec CA monétique < 12 K€ / an	4,00 €	0,67 €
3XCB		
Commission sur partie crédit	Nous consulter	
Carte de domiciliation TPE		
Hors AVEM	7,60 €	1,27 €
TPE AVEM	Gratuit	
Recherche Remise Monétique		
Forfait	14,95 €	2,49 €

Equipements en proximité

	Montant	Dont TVA
TPE IP Fixe	Nous consulter	
TPE IP Portable	Nous consulter	
TPE GPRS Fixe	Nous consulter	
TPE GPRS Portable	Nous consulter	
TPE éditeur lecteur de chèques	Nous consulter	
SMART TPE Mobilité (plus commercialisé)		
Abonnement mensuel	12,90 €	2,15 €
UP2PAY Mobile offre 1^{ère} génération (plus commercialisée depuis juillet 2023)		
Achat lecteur (par lecteur)	34,80 €	5,80 €
Commission monétique par transaction		1,75%
Location Lecteur (abonnement mensuel)	20,40 €	3,40 €
Commission monétique par transaction		Nous consulter
UP2PAY Mobile offre 2^{nde} génération		
Paielement à l'usage		
Offre avec lecteur : frais d'installation	34,80 €	5,80 €
Offre 100% mobile : frais d'installation	12,00 €	2,00 €
Offre avec lecteur + 100% mobile : frais d'installation	46,80 €	7,80 €
Commission monétique par transaction		1,75%
Paielement par abonnement		
Offre avec lecteur : frais d'installation	34,80 €	5,80 €
Offre 100% mobile : frais d'installation	12,00 €	2,00 €
Offre avec lecteur + 100% mobile : frais d'installation	46,80 €	7,80 €
Abonnement mensuel	18,60 €	3,10 €
Commission monétique par transaction		Nous consulter

	Montant	Dont TVA
UP2PAY Fidélité		
Frais d'installation	180,00 €	30,00 €
Offre STANDARD : abonnement mensuel	58,80 €	9,80 €
Offre PREMIUM : abonnement mensuel	94,80 €	15,80 €
UP2PAY Caisse Digitale		
Offre STANDARD (plus commercialisée) : abonnement mensuel	106,80 €	17,80 €
Offre PRO : abonnement mensuel	118,80 €	19,80 €
Commission monétique par transaction	Nous consulter	
UP2PAY PAR LIEN : Offre ACCESS		
Frais d'installation	60,00 €	10,00 €
Abonnement mensuel	-	
Tarif lien	1,00 €	
Commission monétique par transaction	1 % (cartes EEE) 2 % (cartes hors EEE)	
UP2PAY PAR LIEN : Offre STANDARD		
Frais d'installation	60,00 €	10,00 €
Abonnement mensuel	12,00 €	2,00 €
Tarif lien	0,40 €	
Commission monétique par transaction	0,60 % (cartes EEE) 2 % (cartes hors EEE)	

Offres e-commerce

	Montant	Dont TVA
UP2PAY E-transactions (option du contrat d'acceptation) ⁽¹⁾		
Offre 1^{ère} génération (plus commercialisée depuis le 1^{er} mars 2024)		
Offre ACCESS		
- Abonnement mensuel	20,40 €	3,40 €
- Frais de processing par opération	0,15 €	
Offre PREMIUM		
- Abonnement mensuel	24,00 €	4,00 €
- Frais de processing par opération	0,10 €	
Offre 2^{nde} génération		
Offre ACCESS		
- Abonnement mensuel	20,40 €	3,40 €
- Frais de processing par opération	0,20 €	
Offre PREMIUM		
- Abonnement mensuel	24,00 €	4,00 €
- Frais de processing par opération	0,15 €	
Offre Téléphone Fax Courrier (TFC) (plus commercialisée)		
Abonnement mensuel	19,00 €	3,17 €
E-transactions Ancienne offre (plus commercialisée depuis 2015)		
Paiement carte sur Téléphone / Fax / Courrier	15,90 €	2,65 €
Abonnement mensuel		

(1) L'option « Services e-transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, Visa et Mastercard. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant le compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur e-transactions, ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à la page de paiement et de les retrouver dans le back-office Vision e-transactions.

EDI (Echange de Données Informatisées)

	Montant	Dont TVA	Périodicité Prélèvement
Abonnements			
EDI EBICS : validation certificat	53,00 €		Mensuel
EDI experts comptables	93,00 €	15,50 €	Mensuel
EDI-WEB certifié	24,00 €		Mensuel
SWIFTNET	106,50 €		Mensuel
Tarifs unitaires			
Forfait à l'opération :			
- Pour VSOT ou VGM (Gros Montant)	4,00 €		
- Par prélèvement SDD ⁽¹⁾	0,27 €		
- Par prélèvement SDD ⁽¹⁾ B2B ⁽²⁾	0,37 €		
- Par virement SEPA	0,25 €		
- Par effet	0,20 €		
Relevé journalier – coût à la ligne <i>(pour les contrats EBICS, EDI-WEB, SWIFTNET souscrits à partir du 1^{er} mars 2024)</i>	0,05 €		
SDD attribution de l'ICS (Identifiant Créancier SEPA) <i>Susceptible de variation selon tarification de la BDF</i>	70,00 €		
Pack Prélèvement ⁽³⁾ – Offre 1 ^{ère} génération <i>(plus commercialisée depuis le 01/03/2024)</i>			
- < 50 SDD / mois	3,25 €		Mensuel
- De 51 à 200 SDD / mois	5,30 €		Mensuel
- De 201 à 500 SDD / mois	16,00 €		Mensuel
- De 501 à 1 000 SDD / mois	31,90 €		Mensuel
- De 1 001 à 2 000 SDD / mois	63,70 €		Mensuel
- Au-delà de 2 000 SDD / mois	Nous consulter		Mensuel
Pack Prélèvement ⁽³⁾ – Offre 2 ^{nde} génération			
- < 200 SDD / mois	7,00 €		Mensuel
- De 201 à 5 000 SDD / mois	16,00 €		Mensuel
- Au-delà de 5 000 SDD / mois	Nous consulter		Mensuel

Certificats électroniques

	Montant	Dont TVA	Périodicité Prélèvement
CERTEUROPE (pour usage « sphère publique »)	Nous consulter		
Certificat IN WEBO	Gratuit		
Signature Performance ⁽⁴⁾	2,00 €		Mensuel
Ma signature EDI (signature via application sur smartphone) ⁽⁵⁾	4,00 €		Mensuel
Certificat électronique 3SKEY (minimum 2 clés) Par clé USB	126,00 €	21,00 €	Cotisation pour 3 ans

Centralisation

	Montant	Périodicité Prélèvement
Convention de fusion d'échelles d'intérêts	45,25 €	Trimestriel
Centralisation d'informations – par compte	Nous consulter	Mensuel
Centralisation de trésorerie ou de recettes		
- Mise en place par compte	Nous consulter	
- Abonnement	Nous consulter	Mensuel
Relevé d'échelle simple	Nous consulter	
Relevé d'échelle de comptes fusionnés	Nous consulter	
CA E-Cash management	Nous consulter	

(1) SDD : Sepa Direct Débit ou prélèvement européen

(2) B2B : Business to business - Prélèvement inter-entreprises

(3) Soumis à la souscription préalable du service EDI WEB, transmission des remises, crédit en compte à l'échéance du prélèvement

(4) Le certificat Signature Performance est utilisé dans le cadre d'un abonnement EDI WEB et/ou CAEL Pro RIB Titres.

(5) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans la Caisse Régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat "Premium" obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.

Offres Groupées de Services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services - Particuliers

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	

Commission d'intervention

Commission d'intervention ⁽¹⁾ : 12 / an exonérées	
--	--

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit fin de mois) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple	
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	Sociétaire
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	31,50 €/mois
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	Non sociétaire
Emission et réception d'un virement non SEPA	34,50 €/mois
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽²⁾	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
Retrait d'espèces par carte ⁽³⁾	
Retrait en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Paiement par carte ⁽³⁾	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	

(1) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

(2) Sauf gratuité imposée par la loi

(3) Au moyen de la carte incluse dans l'offre

Offre Prestige (suite)

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :

SécuriCOMPTE Premium ⁽¹⁾

SécuriWEB Premium

Sociétaire

31,50 €/mois

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régala, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Non sociétaire

34,50 €/mois

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ⁽²⁾ : 3 / an exonérées

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou fin de mois) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽³⁾

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an gratuits

Sociétaire

14,50 €/mois

Non sociétaire

16,50 €/mois

(1) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement

(2) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

(3) Sauf gratuité imposée par la loi

Offre Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte ⁽¹⁾

Retrait en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Paielement par carte ⁽¹⁾

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :

SécuriCOMPTE Premium ⁽²⁾

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Sociétaire

14,50 €/mois

Non sociétaire

16,50 €/mois

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ⁽³⁾ : 1 / an exonérée

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou fin de mois) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽⁴⁾

Paielement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an gratuit

Sociétaire

9,50 €/mois

Non sociétaire

10,50 €/mois

(1) Au moyen de la carte incluse dans l'offre

(2) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement

(3) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

(4) Sauf gratuité imposée par la loi

Offre Essentiel (suite)

Retrait d'espèces par carte ⁽¹⁾

Retrait en euros, dans ou hors pays de l'EEE

Paiement par carte ⁽¹⁾

En euro, dans un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :
SécuriCOMPTE Plus ⁽²⁾

Merci pour l'info (version numérique)

- Accès au service de renseignements Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Sociétaire

9,50 €/mois

Non sociétaire

10,50 €/mois

Avantages Tarifaires (hors jeunes 18-30 ans)

Dès souscription de 2 offres groupées de services, dont au moins une PREMIUM :

- 30% sur la cotisation de l'offre la moins chère

(Offre réservée aux sociétaires)

(1) Au moyen de la carte incluse dans l'offre

(2) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement

Offre Globe Trotter (réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, ...) –
Crédit Agricole En Ligne Part Base

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS :

- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)
« Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

Retrait d'espèces par carte ⁽¹⁾

Retrait en euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale d'Aquitaine

Retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte ⁽¹⁾

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

2,00 €/mois

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi qu'en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

(1) Au moyen de la carte incluse dans l'offre

Offre Eko (réservée aux particuliers majeurs)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, ...) –

Crédit Agricole En Ligne Part Base

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20€
- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard Eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

2,00 €/mois

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un pocket chéquier

Retrait d'espèces par carte ⁽¹⁾

Retrait en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait en euro dans la zone euro ET en euro ou en devises dans les autres pays de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait en devises hors pays de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

Paiement par carte ⁽¹⁾

En euro dans un pays de l'EEE



Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (MURCEF), frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque.

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. Cette résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de résiliation.

(1) Au moyen de la carte incluse dans l'offre

Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière (Offre Clientèle Fragile) : Le Compte à Composer Module Budget Protégé ⁽¹⁾

LE SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, ...) – Crédit Agricole En Ligne Part Base	
Envoi de la carte en pli simple	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> - Alertes essentielles (mensuelles) – solde débiteur - Alertes essentielles – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	
Relevé de compte mensuel papier ou électronique	
MODULE BUDGET PROTEGE	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « L'Autre Carte » (cotisation carte)	1,00 €/mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par e-mail : alerte solde disponible (une fois / semaine)	
Exonération pour l'ensemble des frais suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Les commissions d'intervention - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque 	
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois / an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

Les services aux particuliers sous mesure de protection judiciaire ou sociale

Cotisation à une offre groupée de services à destination des personnes protégées	Cotisation
Les offres groupées de services proposées aux personnes protégées comprennent : <ul style="list-style-type: none"> - la gratuité des frais de tenue de compte - la gratuité de certains frais liés au fonctionnement du compte : autorisation de prélèvement (dont frais de mise en place), mise en place d'un virement occasionnel ou permanent, quel que soit le canal utilisé - la possibilité de recevoir un autre relevé de compte mensuel sous la forme papier selon la date choisie par le client. 	2,00 € / mois

(1) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière

Offres qui ne sont plus commercialisées - Particuliers

Compte à Composer Particuliers (CAC) – plus commercialisé depuis le 22/11/2021

Vos essentiels du quotidien

	Composition	Cotisation mensuelle
Socle	Tenue de compte Relevé de compte mensuel : papier ou e-relevé Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) – Crédit Agricole en ligne Part Base Frais d'envoi chéquier à domicile (renouvellements) Forfait des opérations courantes illimitées : comprenant les opérations de virements SEPA (internes et externes), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA Information premier prélèvement SEPA Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> - Alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiements, et/ou envoi (chéquiers) - Alerte essentielle mensuelle : solde débiteur 	2,15 €

Vos univers de besoins → Pour avoir accès à l'un des différents modules, la détention du socle est obligatoire

	Module Maîtrise du découvert	Cotisation mensuelle				
	Composition	1,55 €	2,10 €	2,60 €	3,20 €	4,45 €
<i>Arrêt commercialisation depuis le 31/12/2016</i>	Assurance SécuriCOMPTE Découvert	jusqu'à 300 €	de 301€ à 800 €	de 801€ à 1 200 €	de 1 201€ à 2 000 €	plus de 2 000 €
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Alerte souplesse du découvert (1 par mois)	oui	oui	oui	oui	oui
	Ristourne d'agios (par an)	5 €	10 €	15 €	20 €	25 €

	Module Maîtrise du découvert	Cotisation mensuelle			
	Composition	1,80 €	2,85 €	3,10 €	4,25 €
<i>Commercialisé à partir du 01/01/2017</i>	Assurance SécuriCOMPTE Découvert	jusqu'à 500 €	de 501 € à 1 000 €	de 1 001 € à 2 000 €	Plus de 2 000 €
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Alerte souplesse du découvert (1 par mois)	oui	oui	oui	oui
	Ristourne d'agios (par an)	5 €	10 €	15 €	20 €

Module	Composition	Cotisation mensuelle	
		Standard	Premium
Budget Assurances	Assurance SécuriBUDGET (auto, habitation santé, personne)	1,70 €	2,00 €
Compte Sécurisé	Assurance SécuriCOMPTE Plus Frais d'opposition chèque Retrait d'espèces de dépannage Réédition du code confidentiel Commande de carte en urgence	2,80 €	4,50 €
Épargne Pilotée	Épargne automatique "Ecopage" Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Alerte mensuelle "Ecopage" Assurance Sécuri EPARGNE Relevé global des avoirs (épargne/crédit) : annuel en «standard» et trimestriel en "Premium" Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS) : Crédit Agricole en ligne InvestStore Initial (accès bourse en ligne)	1,90 €	3,00 €
Suivi @ssuré	Assurance SécuriWEB Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> - Alerte achat à distance - Mini relevés (1 par semaine) - Alertes temps réel de gestion (solde créditeur, opération en débit ou en crédit, libellé, encours débit fin de mois) 	2,40 €	3,80 €

Dégressivité tarifaire

Réduction tarifaire applicable au Compte à Composer selon le montant total souscrit.

Réduction tarifaire applicable également aux Options SécuriZen et SécuriLivret (cf. chapitre Assurances et prévoyance) si souscrites avec le Compte à Composer

Montant total mensuel souscrit (socle + modules)	de 4,10 € à 5,09 €	de 5,10 € à 7,14 €	de 7,15 € à 9,17 €	≥ 9,18 €
Taux de dégressivité	-5%	-10%	-15%	-20%

Avantages tarifaires supplémentaires

50% sur la Cotisation CAC à compter du 2 ^{ème} CAC et suivants
25% sur la Cotisation de la 1 ^{ère} carte :
MCAS, Gamme Mastercard et Gold (DI-DD), Visa (DI-DD), Cartwin DI-DD (Mastercard et Gold), Visa Premier (DI-DD), Mastercard World Elite et Visa Infinite

Comptes Services Particuliers (CSCA) – plus commercialisés depuis le 18/05/2013

Composition	CSCA Option 1 5,15 €	CSCA Option 2 7,80 €	CSCA Option 3 9,20 €
Tenue de compte	●	●	●
Montant du découvert sur 30 jours consécutifs maximum jusqu'à	150 €	1 500 €	10 000 €
Réduction/taux de référence sur intérêts débiteurs ⁽¹⁾	- 3%	- 6%	- 9%
Commission d'intervention (dans les limites du découvert autorisé)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Franchise d'agios	-	-	30 €/ an
Assurance ADE sur montant accordé ⁽²⁾	-	-	●
Gestion des excédents :			
Tandem	-	●	-
Tandem Plus	-	-	●
Sécuricompte, protection « vol » ⁽²⁾	●	●	●
Opposition sur chèque	●	●	●
Chèque de banque	-	-	●
Virement externe occasionnel vers autre banque et virement SEPA	-	-	●
Date de valeur remise chèque = J	●	●	●
Relevé Global des Avoirs	-	25%	25%
Mastercard, Visa et Cartwin Débit Immédiat, Mastercard à autorisation systématique	25% ⁽³⁾	25% ⁽³⁾	25% ⁽³⁾
Mastercard, Visa et Cartwin Débit fin de mois, Gold Débit immédiat ou fin de mois, Visa 1er	-	25% ⁽³⁾	25% ⁽³⁾
Mastercard World Elite et Visa Infinite	-	-	25% ⁽³⁾
Réédition du code confidentiel	-	-	●
Services SMS Fil Mobile (mini relevés et alertes)	●	●	●
Remise de 50% sur le 2 ^{ème} Compte Service du ménage	●	●	●

- Service inclus dans le CSCA.....% remise accordée sur le prix du service

Offres à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

	CSCA PRELUDE +	CSCA PRELUDE
<i>Bénéficiaires</i>	<i>Clients fragiles</i>	<i>Clients interdits bancaires et judiciaires</i>
Composition	1,00 €	1,00 €
Carte	L'AUTRE CARTE	PRELUDE
Alerte solde disponible	oui	-
Frais de dysfonctionnement ⁽⁴⁾	Exonération	-
Chèque de banque	2 par mois	3 par an
Virements externes	illimités	4 par an

(1) Cf. rubrique Découverts et crédits

(2) L'assurance perte et vol des moyens de paiement et l'assurance Découvert sont proposées par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00046 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09.

(3) Remise sur la cotisation

(4) Les frais de dysfonctionnement concernés sont :

- les commissions d'intervention,
- les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision,
- les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé,
- le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision,
- les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision,
- les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision,
- les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques,
- les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire,
- les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

Comptes Services Particuliers (CSCA) – plus commercialisés depuis le 15/04/2009

Composition	CSCA INITIAL	CSCA MOZAIC	CSCA BIENVENUE	CSCA AVANTAGE	CSCA AVANTAGE	CSCA CONFIANCE-PRIVILEGE	CSCA CONFIANCE-PRIVILEGE
	5,15 €	4,40 €	7,25 €	5,45 €	7,75 €	7,75 €	7,80 €
Tenue de compte	•	•	•	•	•	•	•
Montant du découvert sur 30 jours consécutifs	Néant	De 160 € à 500 €	De 160 € à 500 €	Jusqu'à 159€	De 160 € à 1550 €	De 20 € à 3050 €	De 3051 € à 9000 €
Réduction / taux de référence sur intérêts débiteurs ⁽¹⁾	Néant	Demi-tarif	-2%	-2%	-2%	-2%	-2%
Commission d'intervention (dans les limites du découvert autorisé)	-	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Assurance Découvert ⁽¹⁾		•	•	•	•	•	•
Gestion des excédents / Actilibre						•	•
Sécuricompte protection "vol" ⁽²⁾	•	•	•	•	•	•	•
Opposition sur chèque	•	•	•	•	•	•	•
Chèque de banque	•	•	•	•	•	•	•
Lettre annuelle info caution	•	•	•	•	•	•	•
Relevé Global des Avoirs						30%	30%

- Service inclus dans le CSCA.....% remise accordée sur le prix du service

(1) Cf. rubrique Découverts et crédits

(2) L'assurance perte et vol des moyens de paiement et l'assurance Découvert sont proposées par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00046 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09.

Cotisation à une offre groupée de services - Professionnels

Compte à Composer Professionnels (CAC)

Le Compte à Composer PRO est réservé au client professionnel titulaire d'un compte au Crédit Agricole d'Aquitaine (auto-entrepreneur, profession libérale, commerçant ou artisan)

COMPTE ET ECHANGES AVEC LES TIERS			
Fonctionnement du compte		Commission de tenue de compte	Gratuit ⁽¹⁾
		Commission sur mouvement débiteur	Gratuit ⁽¹⁾
		Date de valeur sur remise de chèque	J
		Date de valeur des effets à échéance	J
		Banque à distance – Offre Professionnels (abonnement)	Gratuit ⁽¹⁾
OPTION	Echanges informatisés	EDI-WEB	Réduction de 50% ⁽²⁾
		Certificat électronique (hors 3Skey et CertEurope)	Réduction de 50% ⁽²⁾
	Suivi du compte	Relevé de compte quinzaine E-relevé	Gratuit ⁽¹⁾
		Information solde journalier	Gratuit ⁽¹⁾
		Relevé Aide au bilan (Compta Prêt)	Réduction de 20% ⁽²⁾
MOYENS DE PAIEMENT			
Assurance ⁽³⁾ des moyens de paiement		Sécuricompte Pro Plus	Gratuit ⁽¹⁾
		Frais opposition sur chèques et cartes	Gratuit
		Mise en place de prélèvement	Gratuit ⁽¹⁾
Paiements spécifiques		Emission chèque de banque	Gratuit
OPTION	Carte de paiement de la gamme Business ou Exécutive	Débit fin de mois ou immédiat	Réduction de 20% ⁽²⁾
GESTION DES BESOINS DE TRESORERIE ⁽⁴⁾			
OPTION	Besoins récurrents financés par une ouverture de crédit en compte courant (OCCC)	Taux nominal	Etude Personnalisée
		ADE ⁽³⁾ sur montant accordé	Etude Personnalisée
		Frais de dossier	Gratuit
		Commission d'engagement	0,15% l'an
		Frais de reconduction de limite	Gratuit
		Commission du plus fort découvert	Gratuit
ASSURANCES ⁽³⁾			
OPTION	Assurance contre les coups durs	SécuriHELP PRO	1 € par mois

Niveau de Flux annuel confié au Crédit Agricole d'Aquitaine	Cotisation mensuelle TTC au socle de l'offre Compte à Composer (hors options) Révision annuelle en fonction des flux
inférieur à 20 000 €	11,00 €
jusqu'à 75 000 €	19,00 €
jusqu'à 300 000 €	24,00 €
jusqu'à 750 000 €	31,00 €
jusqu'à 1 500 000 €	42,00 €
jusqu'à 2 500 000 €	47,00 €
jusqu'à 3 000 000 €	58,00 €

- (1) Gratuité au titre des services essentiels inclus dans le Socle du CAC. Le module placement programmé ou placement dynamisé n'est pas distribué par la Caisse Régionale d'Aquitaine
- (2) Réduction appliquée sur Conditions Générales de Banque en vigueur lors du prélèvement de la cotisation
- (3) Garanties suivant les conditions et limites fixées au contrat d'assurance. Pour l'assurance décès emprunteur de l'OCCC, assureurs : CNP IAM (RCS Paris 383024189), CNP Assurances (RCS Paris 341737062) et PREDICA SA (RCS Paris 334028123). L'assurance perte et vol des moyens de paiement est proposée par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00053 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09.
- (4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole d'Aquitaine, prêteur. Dans les limites et conditions prévues au contrat OCCC. Les intérêts conventionnels de l'OCCC sont prélevés suivant les conditions contractuelles et ne sont pas inclus dans le forfait.

EKO PRO ⁽¹⁾

OFFRE EKO PRO		
Services inclus	Frais tenue de compte actif	6,00€/mois
	Commission de mouvement ⁽²⁾	
	E-relevé ou relevé de compte (mensuel)	
	Consultation et gestion des comptes en ligne (CAEL Pro RIB)	
	Consultation et gestion des comptes sur Smartphone (Ma Banque)	
	Carte « Professionne Mastercard » à autorisation systématique et à débit immédiat	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO PRO sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard EKO PRO ou en cas de souscription d'un Compte à Composer Pro associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre EKO PRO. En cas de résiliation de l'offre EKO PRO, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Comptes Services Professionnels (CSCA) – plus commercialisés depuis le 18/05/2013

GESTION DU COMPTE			
Fonctionnement du compte		Commission de tenue de compte	•
		Commission sur mouvement débit	•
		Date de valeur sur remise chèque	J
OPTIONS	Echanges informatisés	CAEL PRO	•
		EDI-WEB	50%
		Certificat électronique (hors 3Skey et CertEurope)	50%
	Suivi du compte	Relevé de compte bi-mensuel	•
		Relevé Compta Prêt	20%
GESTION DES MOYENS DE PAIEMENT			
Assurance ⁽³⁾ des moyens de paiement		Sécuricompte Pro	•
		Opposition sur chèques	•
Paievements spécifiques		Chèque de banque	•
OPTION	Carte de paiement de la gamme Business ou Exécutive	Débit fin de mois ou immédiat	20% ⁽⁴⁾
GESTION DES EXCEDENTS DE TRESORERIE			
Solution automatisée de placement de la trésorerie Pro		Actilibre Tandem	•
GESTION DES BESOINS DE TRESORERIE ⁽⁵⁾			
OPTIONS	Besoins ponctuels financés par un découvert non confirmé (DNC)	DNC (16 000€ maximum)	+ 8,00€ /mois
		Réduction du taux débiteur standard dans le DNC	-2%
		ADE ⁽⁶⁾ sur montant accordé	•
	Besoins récurrents financés par une ouverture de crédit en compte courant (OCCC)	Frais de dossier	•
		Commission d'engagement	•
		Frais de reconduction de limite	•

• Service inclus dans le CSCA.....% remise accordée sur le prix du service

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services :
Socle de base = 25,00 € (hors options)

- (1) Voir conditions et limites au contrat et auprès de votre conseiller.
- (2) Sont inclus les frais de commission de mouvement sur un montant maximum d'opérations passées en débit du compte sur le trimestre écoulé de 10 000 €. Au-delà de ce seuil, une commission de mouvement de 0,10% sera facturée.
- (3) L'assurance perte et vol des moyens de paiement est proposée par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00046 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09
- (4) Remise sur la cotisation
- (5) Garanties suivant les conditions et limites fixées au contrat. Contrat groupe souscrit pour l'assurance décès emprunteur du découvert autorisé par ADICAM auprès de CNP Assurances et/ou Prédica SA pour une quote part de 50% chacun.
- (6) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole d'Aquitaine, prêteur. Dans les limites et conditions prévues au contrat CSCA Pro ou OCCC. Les intérêts conventionnels du DNC et de l'OCCC sont prélevés suivant les conditions contractuelles et ne sont pas inclus dans le forfait.

Comptes Services Professionnels (CSCA) – plus commercialisés depuis le 15/04/2009

	PRIMO	UNO / BONUS	UNO / BONUS	UNO / BONUS	LIBERO	LIBERO
Cotisation mensuelle TTC à l'offre groupée de services :	20,00 €	20,00 €	27,00 €	28,00 €	20,00 €	24,00 €
Dont TVA	-	-	-	-	-	-
Gestion du compte						
Commission de tenue de compte	•	•	•	•	•	•
Commission sur mouvement débit	•	•	•	•	•	•
Options / échanges informatisés						
CAEL PRO	•	•	•	•	•	•
Options / suivi du compte						
Relevé de compte bi-mensuel	•	•	•	•	•	•
Relevé Compta Prêt	40%	40%	40%	40%	40%	40%
Gestion des moyens de paiement						
Sécuricompte Pro ⁽¹⁾	•	•	•	•	•	•
Opposition sur chèques	•	•	•	•	•	•
Gestion des besoins de trésorerie⁽²⁾						
Options / besoins ponctuels financés par un découvert non confirmé (DNC)						
Montant du DNC	Néant	Jusqu'à 159 €	De 160 € à 5 350 €	De 5351 € à 11 000 €	Jusqu'à 5 350 €	De 5 351 € à 11 000 €
ADE sur montant accordé ⁽³⁾	Néant	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse

• Service inclus dans le CSCA% remise accordée sur le prix du service

(1) L'assurance perte et vol des moyens de paiement est proposée par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00046 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole d'Aquitaine, prêteur. Dans les limites et conditions prévues au contrat CSCA Pro ou OCCC. Les intérêts conventionnels du DNC et de l'OCCC sont prélevés suivant les conditions contractuelles et ne sont pas inclus dans le forfait.

(3) Garanties suivant les conditions et limites fixées au contrat. Contrat groupe souscrit pour l'assurance décès emprunteur du découvert autorisé par ADICAM auprès de CNP Assurances et/ou Prédica SA pour une quote part de 50% chacun.

Cotisation à une offre groupée de services - Agriculteurs

Compte à Composer Agriculteurs (CAC)

COMPTE ET ECHANGES AVEC LES TIERS			
Fonctionnement du compte		Commission de tenue de compte	Gratuit ⁽¹⁾
		Commission sur mouvement débiteur	Gratuit ⁽¹⁾
		Date de valeur sur remise de chèque	J
		Date de valeur des effets à échéance	J
		Banque à distance – Offre Professionnels (abonnement)	Gratuit ⁽¹⁾
OPTIONS	Echanges informatisés	EDI-WEB	Réduction de 75% ⁽²⁾
		Certificat électronique (hors 3Skey et CertEurope)	Réduction de 50% ⁽²⁾
	Suivi du compte	Relevé de compte quinzaine E-relevé	Gratuit ⁽¹⁾
		Information solde journalier	Gratuit ⁽¹⁾
		Relevé Aide au bilan (Compta Prêt)	Réduction de 40% ⁽²⁾
MOYENS DE PAIEMENT			
Assurance ⁽³⁾ des moyens de paiement		Sécuricompte Agri Plus	Gratuit ⁽¹⁾
		Frais opposition sur chèques et cartes	Gratuit
		Mise en place de prélèvement	Gratuit ⁽¹⁾
Paiements spécifiques		Emission chèque de banque	Gratuit
OPTIONS	Carte de paiement de la gamme Business ou Exécutive	Débit fin de mois ou immédiat	Réduction de 20% ⁽²⁾
GESTION DES BESOINS DE TRESORERIE ⁽⁴⁾			
OPTIONS	Besoins récurrents financés par une ouverture de crédit en compte courant (OCCC)	Taux nominal	Etude Personnalisée
		ADE ⁽³⁾ sur montant accordé	Etude Personnalisée
		Frais de dossier	Gratuit
		Commission d'engagement	0,15% l'an
		Frais de reconduction de limite	Gratuit
		Commission du plus fort découvert	Gratuit
ASSURANCES ⁽³⁾			
OPTIONS	Assurance contre les coups durs	SécuriHELP AGRI	6 € par mois
AVANTAGES TARIFAIRES SUR PRODUITS ET SERVICES LIÉS À L'AGRICULTURE			
OPTIONS	Services Experts PLEINCHAMP, météo locale, grandes cultures, élevage, énergie azote		Gratuit ⁽¹⁾

Niveau de flux annuel confié au Crédit Agricole d'Aquitaine	Cotisation mensuelle TTC au socle de l'offre Compte à Composer (hors options) Révision annuelle en fonction des flux	Dont TVA
Inférieur à 20 000 €	11,00 €	0,25 €
Jusqu'à 75 000 €	19,00 €	0,27 €
Jusqu'à 300 000 €	24,00 €	0,26 €
Jusqu'à 750 000 €	31,00 €	0,26 €
Jusqu'à 1 500 000 €	42,00 €	0,25 €
Jusqu'à 2 500 000 €	47,00 €	0,25 €
Jusqu'à 3 000 000 €	58,00 €	0,25 €

- (1) Gratuité au titre des services essentiels inclus dans le Socle du CAC. Le module placement programmé ou placement dynamisé n'est pas distribué par la Caisse Régionale d'Aquitaine.
- (2) Réduction appliquée sur Conditions Générales de Banque en vigueur lors du prélèvement de la cotisation
- (3) Garanties suivant les conditions et limites fixées au contrat d'assurance. Pour l'assurance décès emprunteur de l'OCCC, assureurs : CNP IAM (RCS Paris 383024189), CNP Assurances (RCS Paris 341737062) et PREDICA SA (RCS Paris 334028123). L'assurance perte et vol des moyens de paiement est proposée par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00046 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09.
- (4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole d'Aquitaine, prêteur. Dans les limites et conditions prévues au contrat OCCC. Les intérêts conventionnels de l'OCCC sont prélevés suivant les conditions contractuelles et ne sont pas inclus dans le forfait.

Comptes Services Agriculteurs (CSCA) – plus commercialisés depuis le 18/05/2013

GESTION DU COMPTE			
Fonctionnement du compte		Commission de tenue de compte	●
		Commission sur mouvement débit	●
		Date de valeur sur remise de chèque	J
OPTIONS	Echanges informatisés	CAEL PRO	●
		EDI-WEB	75%
	Suivi du compte	Relevé de compte bi-mensuel	●
		Relevé Compta Prêt	40%
GESTION DES MOYENS DE PAIEMENT			
Assurance ⁽¹⁾ des moyens de paiement		Sécuricompte Agri	●
		Opposition sur chèques et cartes	●
Paiements spécifiques		Chèque de Banque	●
GESTION DES EXCEDENTS DE TRESORERIE			
Solution automatisée de placement de la trésorerie Pro		Actilibre Tandem	●
GESTION DES BESOINS DE TRESORERIE ⁽²⁾			
OPTIONS	Besoins ponctuels financés par un découvert non confirmé (DNC)	DNC (16 000 € maximum)	+ 7,00 € /mois
		Réduction du taux débiteur standard dans le DNC	-2%
		ADE ⁽³⁾ sur montant accordé	●
	Besoins récurrents financés par une ouverture de crédit en compte courant (OCCC)	Commission d'engagement	●
		Frais de reconduction de limite	●
AVANTAGES TARIFAIRES SUR PRODUITS ET SERVICES LIES A L'AGRICULTURE			
Services Experts Pleinchamp, météo locale, grandes cultures, élevage, énergie azote			Gratuit

- Service inclus dans le CSCA.....% remise accordée sur le prix du service

Cotisation mensuelle TTC à l'offre groupée de services :
Socle de base = 22,00€ (dont TVA 0,01€)
 (hors options)

- (1) L'assurance perte et vol des moyens de paiement est proposée par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00046 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09.
- (2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole d'Aquitaine, prêteur. Dans les limites et conditions prévues au contrat CSCA Agri ou OCCC. Les intérêts conventionnels du DNC et de l'OCCC sont prélevés suivant les conditions contractuelles et ne sont pas inclus dans le forfait.
- (3) Garanties suivant les conditions et limites fixées au contrat. Contrat groupe souscrit pour l'assurance décès emprunteur du découvert autorisé par ADICAM auprès de CNP Assurances et/ou Prédica SA pour une quote part de 50% chacun.

Comptes Services Agriculteurs (CSCA) – plus commercialisés depuis le 15/04/2009

	PRIMAGRI	PRIMAGRI	AGRIPLUS	AGRIPLUS
Cotisation mensuelle TTC à l'offre groupée de services :	22,00 €	22,00 €	22,00 €	29,00 €
Dont TVA	0,01 €	0,01 €	0,00 €	0,01 €
Gestion du compte				
Commission de tenue de compte	•	•	•	•
Commission sur mouvement débit	•	•	•	•
Options / Echanges informatisés				
CAEL PRO	•	•	•	•
EDI-WEB	75%	75%	75%	75%
Options / Suivi du compte				
Relevé de compte bi-mensuel	•	•	•	•
Relevé Compta Prêt	40%	40%	40%	40%
Gestion des moyens de paiement				
Sécuricompte Agri ⁽¹⁾	•	•	•	•
Opposition sur chèques	•	•	•	•
Gestion des besoins de trésorerie				
Besoins ponctuels financés par un découvert non confirmé ⁽²⁾ (DNC)				
Montant du DNC	Néant	Néant	Jusqu'à 159 €	De 160 € à 16 000 €
ADE ⁽³⁾ sur montant accordé	Néant	Néant	Incluse	Incluse
Réduction / taux de référence sur intérêts débiteurs	Néant	Néant	-4%	-4%
Besoins récurrents financés par une ouverture de crédit en compte courant (OCCC)				
Commission d'engagement	-	•	-	-
Frais de reconduction limite	-	•	-	-
Avantages tarifaires sur produits et services liés à l'agriculture				
Services Experts Pleinchamp, météo locale, grandes cultures, élevage, énergie azote	•	•	•	•

• Service inclus dans le CSCA.....% remise accordée sur le prix du service

- (1) L'assurance perte et vol des moyens de paiement est proposée par la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00046 - 65, rue de la Boétie - 75008 PARIS Cedex 09.
- (2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole d'Aquitaine, prêteur. Dans les limites et conditions prévues au contrat CSCA Agri ou OCCC. Les intérêts conventionnels du DNC et de l'OCCC sont prélevés suivant les conditions contractuelles et ne sont pas inclus dans le forfait.
- (3) Garanties suivant les conditions et limites fixées au contrat. Contrat groupe souscrit pour l'assurance décès emprunteur du découvert autorisé par ADICAM auprès de CNP Assurances et/ou Prédica SA pour une quote part de 50% chacun.

Irrégularités et Incidents

Commission d'intervention ⁽¹⁾

	Clients Particuliers	Clients Jeunes (18-25 ans)	Clientèle dite « fragile »	Clients avec Offre Clientèle Fragile ou Droits au Compte	Clients Professionnels & Associations
Par opération	8,00 €	6,00 €	4,00 €	Exonérés	7,40 €
Plafond journalier	8,00 €	6,00 €	4,00 €		-
Plafond mensuel	80,00 € (10 opérations)	60,00 € (10 opérations)	25,00 €		148,00 € (20 opérations)

Opérations Particulières

	Montant	Dont TVA
Courrier retourné par la poste (pli non distribuable, NPAI)	21,80 €	3,63 €
Saisie Attribution ou conservatoire, Saisie Administrative à Tiers Détenteur	10% du montant de la créance plafonné à : - 84,10 € saisie vaine ⁽²⁾ et - 95 € saisie opérante ⁽²⁾	
Frais par paiement direct de pension alimentaire	10% du montant de la créance plafonné à 100 €	

Incidents de paiement

	Montant
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,30 €
Cartes	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque (usage abusif)	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	Gratuit
Mise sous surveillance carte : Contrôle de solde / Plafonds à zéro	Gratuit
Mainlevée d'une interdiction BDF carte	28,00 €
Virements	
Frais de non-exécution de virement permanent ou occasionnel pour défaut de provision	Gratuit
Frais par virement rejeté pour un motif autre qu'un défaut de provision	Gratuit
Frais par virement occasionnel incomplet	Gratuit
Prélèvements	
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽³⁾ Limités au montant de l'opération si prélèvement < 20€	20,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision	Gratuit
- Internet	
- En agence : ▪ Particuliers ▪ Professionnels	
Chèques	
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (MURCEF)	13,40 €
Forfait des frais par chèque rejeté pour défaut de provision :	30,00 € ⁽⁴⁾ 50,00 € ⁽⁴⁾
- Montant inférieur ou égal à 50 € - Montant supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	Gratuit
Déblocage de fonds sur un chèque de plus d'un an	Gratuit
En cas d'interdiction bancaire :	20,45 € 31,00 €
- Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire - Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre les chèques	
Effets	
Rejet sans provision	20,00 €

(1) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (*absence ou insuffisance de provision*).

(2) Pour la clientèle dite « fragile » : saisie vaine gratuite et plafond mensuel à 95€ pour les saisies opérantes

(3) Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

En cas de nouveau rejet du même prélèvement, les frais de rejet de prélèvement et la commission d'intervention relative à ce rejet sont exonérés.

(4) Ces montants comprennent les frais de l'éventuelle lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de la lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Plafond des frais d'incidents pour la clientèle dite « fragile »

	Plafond mensuel
Plafond applicable, depuis le 1 ^{er} février 2019, aux clients identifiés comme éligibles à « l'Offre Spécifique Clientèle Fragile » (OCF) ⁽¹⁾ , pour les frais suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Les commissions d'intervention - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque 	25 €

Détection de la clientèle dite « fragile »

Motif de détection	Critères de détection
Détection sur un mois (décret du 20 juillet 2020)	Sur le dernier mois : <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 5 irrégularités de fonctionnement du compte ou incidents de paiement - Des flux créditeurs < 1 650 €
Détection sur 3 mois cumulés (critère à la main de la banque)	Sur le cumul des 3 derniers mois : <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 9 irrégularités de fonctionnement du compte ou incidents de paiement - Des flux créditeurs < 4 950 €
Interdiction bancaire	Inscription au Fichier Central des Chèques (<i>chèques et cartes</i>) durant au moins 15 jours
Surendettement	Recevabilité du dossier de surendettement ou bénéfice de mesures de traitement de la situation de surendettement, durant toute la durée d'inscription du client au Fichier National des Incidents de Remboursement des Crédits aux Particuliers (FICP), que l'établissement détienne ou non des créances

Compte à Composer à destination de la clientèle dite « fragile »

Voir Module Budget Protégé page 25

(1) Au titre des articles L. 312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier

Découverts et Crédits ⁽¹⁾

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux Jeunes, vous reporter à la rubrique « Les offres pour les jeunes »

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Les taux des crédits personnels ou immobiliers peuvent varier en fonction de la réglementation, de l'objet financé, de la durée du prêt, des garanties, du montant de l'apport personnel et de la nature du barème choisi.

Les informations figurant dans la rubrique Découverts et Crédits ne constituent ni un accord ni une autorisation de découvert.

Financements à destination de la clientèle de Particuliers

Découverts

	Montant / Taux
Découvert en compte, non convenu ou non formalisé	
TAEG Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) est égal au seuil prévu par l'article L.314-6 du code de la consommation. Ce taux est révisable et est indiqué sur votre relevé de compte	Nous consulter
Montant minimum forfaitaire des intérêts débiteurs (trimestriel)	3,00 €
Découvert en compte autorisé	
Sur 30 jours consécutifs maximum	Nous consulter
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux du découvert non convenu

Crédits à la Consommation

	Montant / Taux	Montant mini
Taux		
Ouverture de crédit renouvelable (Supplétis)	Nous consulter	
Prêt à la consommation (Véhicule, Travaux, Personnel, autre)	Nous consulter	
Regroupement de crédits	Nous consulter	
Frais de dossier		
Prêt ≤ 50 000 €	1% du capital emprunté	55,00 €
Prêt > 50 000 €	1% du capital emprunté	
Crédit Renouvelable Supplétis Mozaic Projet Prêt Etudiant Prêt Permis 1€ par jour	Gratuit	

Cautions bancaires GOOD LOC

	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Taux	Nous consulter		
Frais de dossier	1% du montant cautionné	50,00 €	150,00 €

Crédits Immobiliers

	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Taux			
Prêts réglementés (PTZ, Eco-PTZ Ma Prime Renov, Accession Sociale PAS, conventionné), Prêt Epargne Logement, Crédit relais	Nous consulter		
Prêt Tout Habitat (taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	Nous consulter		
Frais de dossier			
Prêt PAS	1% du capital emprunté	400,00 €	500,00 €
Prêt Tout Habitat	1% du capital emprunté	550,00 €	
PTZ, Eco-PTZ Ma Prime Renov, Prêt Economie d'Énergie, Prêt Epargne Logement	Gratuit		
Réaménagements – frais de dossier par prêt			
Standards (changement de taux)	1% du capital dû	500,00 €	1 000,00 €
Dérogatoires (hors changement de taux) :			
- Transformation Prêt Investissement Immobilier (PII) en prêt amortissable	2 155,00 €		
- Autres modifications dérogatoires	540,00 €		

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole d'Aquitaine. Dans les limites et conditions prévues au contrat.

Financements à destination de la clientèle de Professionnels (tous professionnels)

Financement du cycle d'exploitation

Type de financement	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Facilité de caisse			
Intérêts débiteurs	Nous consulter		
Commission de Plus Fort Découvert ⁽¹⁾ (prélèvement trimestriel)	0,07%		
Ouverture de Crédit en Compte Courant (OCCC) tous professionnels			
Frais de dossier à la mise en place	1,00%	110,00 €	
Frais de dossier à la reconduction annuelle	0,70%	110,00 €	525,00 €
Intérêts débiteurs ⁽²⁾	Nous consulter		
Commission de Plus Fort Découvert ⁽¹⁾	0,07%		
Commission d'engagement ⁽³⁾ (prélèvement trimestriel)	0,15%		
Commission d'immobilisation			
- Professionnels	Gratuit		
- Entreprises	Nous consulter		
Commission de non utilisation (entreprises)	Définie contractuellement à la mise en place de la ligne		
OCCC Promotion Immobilière (Promoteurs / Lotisseurs)			
Frais de dossier à la mise en place	1,00%	1 045,00 €	
Frais de dossier à la reconduction annuelle	0,70%	1 045,00 €	3 135,00 €
Intérêts débiteurs ⁽²⁾	Nous consulter		
Commission de Plus Fort Découvert ⁽¹⁾	0,07%		
Commission d'engagement ⁽³⁾ (prélèvement trimestriel)	De 0,50% à 1,00%		
Commission d'immobilisation	Nous consulter		
Commission de non utilisation	Définie contractuellement à la mise en place de la ligne		
OCCC Agil@pro			
Frais de dossier à la mise en place et à la reconduction annuelle :			
- Montant ≤ 50 000€	110,00 €		
- Montant > 50 000€	150,00 €		
Intérêts débiteurs	Nous consulter		
Crédit Court Terme – Limite Court Terme			
Frais de dossier à la mise en place :			
- Tous professionnels	1,00%	120,00 €	
- Collectivités Publiques	0,10%	120,00 €	
- Prêt Express Pro Agri (demande par Internet)	65,00 €		
Frais de dossier à la reconduction annuelle (pour les limites) :	0,70%	120,00 €	545,00 €
Escompte financier et limite CT amortissable			
Réalisation Court Terme sur billet financier	Gratuit		
Intérêts	Nous consulter		

(1) Assiette = somme du plus fort découvert de chaque mois du trimestre

(2) Information pour les lignes de trésorerie indexées sur le TRCAM :

Formule de calcul du TRCAM :

- Le calcul est effectué chaque début de trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70% du TMCT + 3.79%
 - Le TMCT est égal à :
 - 50% de l'Euribor 3 mois
 - + 10% du taux des appels d'offre de la BCE
 - + 10% du taux de prêt marginal au jour de la BCE
- + 30 % du taux des BTAN 2 ans

(3) Taux appliqué au plafond de l'ouverture de crédit

Type de financement	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Escompte (commercial)			
Frais de dossier à la mise en place	1,00%	120,00€	
Frais de dossier à la reconduction annuelle	120,00 €		
Intérêts ⁽¹⁾	Nous consulter		
Frais liés à la gestion des effets escomptés : voir page 16			
Ligne de trésorerie Collectivités Publiques			
Frais de dossier à la mise en place	0,10%	120,00 €	
Commission d'engagement ⁽²⁾ (prélèvement trimestriel)	0,15%	120,00€	
Intérêts	Nous consulter		
Financement Opérations en Devises (OCCC en devises, ligne CT domestique et internationale, avances et prêts en devises, crédit documentaire)			
Frais de dossier à la mise en place	1,00%	120,00 €	
Frais de dossier à la reconduction annuelle	0,70%	120,00 €	545,00 €
Intérêts ⁽¹⁾	Nous consulter		

Crédits d'investissements

Frais de dossier	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Crédits Moyen Long Terme			
Tous professionnels (dont prêts photovoltaïques)	1,00%	270,00€	
Collectivités publiques	0,10%	120,00€	
Dossiers complexes	Sur devis		
Réaménagements – frais de dossier par prêt			
Standards (changement de taux)	1,00% du capital dû	500,00 €	
Dérogatoires (hors changement de taux) :			
- Transformation Prêt Investissement Immobilier (PII) en prêt amortissable	2 155,00 €		
- Autres modifications dérogatoires	540,00€		
Crédit-bail			
Professionnels, agriculteurs, associations, entreprises	0,50%	120,00 €	
Prêts spécifiques			
Agri-Express / Pro-Express	250,00 €		
Prêt Express Pro Agri PEAP (demande par Internet)	125,00 €		
Prêt Lanceur Pro	130,00 €		
Prêt CUMA	190,00 €		
Agilor :			
Montant ≤ 5 000€	100,00 €		
5 000€ < Montant ≤ 100 000€	150,00 €		
Montant > 100 000€	200,00 €		
Location Longue Durée Flotte de véhicules	Nous consulter		
Financement sur lieux de vente Business to Business	Nous consulter		

(1) Information pour les lignes de trésorerie indexées sur le TRCAM :

Formule de calcul du TRCAM :

- Le calcul est effectué chaque début de trimestre selon la formule suivante : $TRCAM = 70\% \text{ du TMCT} + 3.79\%$
 - Le TMCT est égal à :
 - 50% de l'Euribor 3 mois
 - + 10% du taux des appels d'offre de la BCE
 - + 10% du taux de prêt marginal au jour de la BCE
- + 30 % du taux des BTAN 2 ans

(2) Taux appliqué au plafond de l'ouverture de crédit

Cautions bancaires professionnelles

Type de caution bancaire	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Tous professionnels			
Frais de dossier sur caution bancaire donnée	0,55%	85,00 €	
Taux de commission sur caution bancaire donnée : Application du taux de commission annuel prévu au contrat	Nous consulter		
Dossiers complexes	Nous consulter		
Viticulture			
Frais de dossier sur caution bancaire France AGRIMER	130,00 €		
Taux de commission sur caution bancaire donnée : Application du taux de commission annuel prévu au contrat	Nous consulter		
Promotion Immobilière			
Frais de dossier sur caution bancaire donnée	0,55%	585,00 €	
Taux de commission sur caution bancaire donnée : Application du taux de commission annuel prévu au contrat	Nous consulter		

Opérations liées aux crédits

Type d'opération	Montant	Dont TVA
Frais sur remboursement des prêts		
Report d'échéance (particuliers et tous professionnels)	38,20 €	
Frais pour échéance en retard (particuliers et tous professionnels) :		
- Mensuelle	21,75 €	
- Trimestrielle	29,95 €	
- Semestrielle	34,70 €	
- Annuelle	39,70 €	
Décompte de remboursement anticipé de prêt (par prêt) <i>Pour tous contrats de prêt, sauf gratuité pour les crédits à la consommation et les crédits immobiliers consentis à compter du 01/07/2016 (article L.313-47 du code de la consommation)</i>	27,15 €	
Dénonciation de plafonds ou de limites	28,00 €	
Demande de documents		
Attestation ou certificat de prêt	7,50 €	
Réédition de tableau d'amortissement :		
- Par Internet	Gratuit	
- En agence	7,50 €	1,25 €
Duplicata de contrat de prêt ou autre document	39,40 €	6,57 €
Changements sur prêts (par prêt)		
Changement de compte payeur, de date d'échéance, de périodicité ou d'objet du prêt	28,00 €	
Transfert de prêt (emprunteurs) :		
- Pour un prêt	325,85 €	
- Par prêt supplémentaire	65,15 €	
Transfert de prêt (inter CR)	434,45 €	
Divers		
Annulation de dossier après acceptation		
- Particuliers	Gratuit	
- Tous professionnels	130,00 €	
Situation des engagements : relevé Aide au bilan (ex Compta Prêt)	39,40 €	6,57 €
Réclamation complexe	Sur devis	
Etude et rédaction de conventions / contrats spécifiques	Sur devis	
Etude et formalisation de garanties spécifiques	Sur devis	
Recherche sur crédit	Nous consulter	

Garanties

Type d'opération	Montant
Mise en place de garanties	
Convention de prise de rang	160,00 €
Opposition à une compagnie d'assurance :	
- Particuliers	36,95 €
- Tous professionnels	63,00 €
Nantissement d'un produit d'assurance :	
- Predica	103,40 €
- Autres	214,00 €
Nantissement de fonds de commerce	165,00 €
Gage meubles corporels sur matériel et outillage	165,00 €
Nantissement de parts de société ou d'actions	271,55 €
Nantissement de Titres ou épargne Crédit Agricole Aquitaine	75,00 €
Nantissement de Titres ou épargne externe	271,55 €
Warrant	70,00 €
Cession de créance notifiée	45,00 €
Hypothèque conventionnelle, maritime, fluviale ou aérienne	300,00 €
Gage sur véhicule	70,00 €
Constitution de servitudes EDF	28,00 €
Modifications sur garanties	
Modification des conditions d'un contrat d'assurance-vie nanti (montant versement, options dans le contrat)	28,00 €
Transfert d'hypothèque sur autre bien	126,00 €
Changement de lieu de fonds de commerce nanti	126,00 €
Cession de rang	126,00 €
Transferts Loi PACTE	325,85 € (par avenant)
Modification de garantie, totale ou partielle, avec avenant ⁽¹⁾ (ajout, substitution)	325,85 € (par avenant)
Mainlevée de garantie, totale ou partielle, avec avenant ⁽¹⁾	325,85 € (par avenant)
Mainlevée de garantie, totale ou partielle, sans avenant ⁽¹⁾ :	
- Mainlevée de nantissement de parts sociales, de titres ou de contrats d'assurance ⁽²⁾	28,00 €
- Mainlevée de gage ⁽²⁾	28,00 €
- Mainlevée de nantissement de fonds de commerce	126,00 €
- Mainlevée d'hypothèque conventionnelle, aérienne, fluviale ou maritime	126,00 €
- Mainlevée autres garanties ⁽²⁾	126,00 €

(1) Un avenant au contrat de prêt est nécessaire si une caution solidaire reste garante du contrat de prêt après la mainlevée demandée

(2) Sur prêts en cours seulement

Epargne et Placements financiers

Epargne Bancaire

	Montant	Périodicité prélèvement
Opérations diverses		
Transfert de compte vers une autre banque (hors Crédit Agricole) :		
- Livrets et assimilés	Gratuit	
- Compte et Plan d'Epargne Logement, PEP	97,00 €	Par produit
Relevé de compte Epargne	Gratuit	
Gestion automatisée de versement des excédents de trésorerie		
Actilibre	9,00 €	Trimestriel
Tandem	4,20 €	Trimestriel
Tandem Gamme 2007 :		
- Actilibre Tandem	4,20 €	Trimestriel
- Actilibre Tandem +	9,00 €	Trimestriel
- Actilibre Tandem Placement	9,00 €	Trimestriel
- Actilibre Tandem Mandat de Trésorerie	Sur devis	
Tandem Gamme 2009 :		
- Actilibre Tandem	4,20 €	Trimestriel
- Actilibre Tandem +	9,00 €	Trimestriel
- Actilibre Tandem Agri	4,20 €	Mensuel
- Actilibre Tandem Pro	4,20 €	Mensuel
Epargne disponible :		
<i>Livret A, Compte sur Livret, Compte Epargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), Livret Codebis, Livret d'Epargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, Livret Projet Agri, Livret d'Economie Locale</i>		
Ouverture	Gratuit	
Rémunération	Nous consulter	
Epargne moyen / long terme : Dépôts à Terme et Plan Epargne Logement		
Ouverture	Gratuit	
Rémunération	Nous consulter	
Epargne moyen / long terme : Assurance-vie et Plan Epargne Retraite		
Frais d'entrée	Nous consulter	
Rémunération	Nous consulter	
Frais de gestion	Nous consulter	

Placements financiers

Service Gestion Conseillée

Comptes Titres et PEA

Comptes Titres et PEA	Montant	Dont TVA	Périodicité prélèvement
Cotisation service Gestion Conseillée			
1 contrat	73,00 €	12,17 €	Trimestriel
2 contrats et plus	126,00 €	21,00 €	Trimestriel
Cotisation service Gestion Conseillée option Titres Vifs			
1 contrat	159,00 €	26,50 €	Trimestriel
Barèmes Droits d'entrée – OPC Groupe Crédit Agricole et OPC externes ⁽¹⁾ de l'univers de gestion			
OPC Actions et diversifiés :			
- Ordre passé par agence	0% à 4,5%		
- Ordre passé par la plateforme Gestion Conseillée	1,20%		
OPC Obligataires :			
- Ordre passé par agence	0% à 4,5%		
- Ordre passé par la plateforme Gestion Conseillée	0,80%		
OPC Performance Absolue :			
- Ordre passé par agence	0% à 4,5%		
- Ordre passé par la plateforme Gestion Conseillée	1,20%		
OPC Monétaires et assimilés :			
- Ordre passé par agence	0%		
- Ordre passé par la plateforme Gestion Conseillée	0%		
Frais de courtage			
Ordres de bourse en France :			
- Ordre passé par le client	Selon canal utilisé, voir p.44		
- Ordre passé par la plateforme Gestion Conseillée	Tarifification InvestStore Initial (p.44)		
Ordres de bourse sur bourses étrangères :			
- Ordre passé par le client	Selon canal utilisé, voir p.44		
- Ordre passé par la plateforme Gestion Conseillée	Tarifification InvestStore Initial (p.44)		

Contrats d'assurance-vie

Types de contrats : Anaé, Espace Liberté, Espace Gestion, Espace Gestion Capitalisation, Floriane, Floriagri, Floripro, Predissime 9, Vendôme Optimum Euro

Assurance-vie	Montant	Dont TVA	Périodicité prélèvement
Cotisation service Gestion Conseillée			
1 contrat	73,00 €	12,17 €	Trimestriel
2 contrats et plus	126,00 €	21,00 €	Trimestriel

Services Conseil en Investissement et Pôle Bourse

	Montant	Dont TVA	Périodicité prélèvement
Conseil en Investissement - forfait	1 045,00 €		Annuel
Pôle Bourse - abonnement	10,55 €	1,76 €	Mensuel

(1) Sans commission de banque

Ordres de bourse en France ⁽¹⁾***Pour achat ou vente d'actions, d'obligations ou de droits***

	Abonnement	Courtage par ordre		Frais fixes par ordre		Montant minimum	
		CTO - PERi	PEA	CTO - PERi	PEA	CTO - PERi	PEA
Par agence (à titre exceptionnel)	-	1,20%	1,20%	5,85 €	-	15,40 €	-
Par téléphone au 09.88.22.00.00 (choix « Bourse »)	-	1,20%	1,20%	5,85 €	-	15,40 €	-
Par Internet InvestStore Initial	Gratuit	0,55%	0,50%	-	-	9,00 €	-
Par Internet InvestStore Intégral (CTO/PEA, hors PERi)	99,00 €/an Exonération à partir de 12 ordres/an	Ordre ≤ 1000€ : 0,99 €	Ordre ≤ 500€ : 0,48%	-	-	-	-
			500€ < ordre ≤ 1 000€ : 0,18%	-	-	-	-
		Ordre > 1000€ : 0,12%	Ordre > 1 000€ : 0,12%	-	-	-	-

Services complémentaires d'InvestStore Intégral

	Forfait CTO	Courtage	Montant minimum CTO
Supplément par ordre de bourse par téléphone au 0 970 808 976	10,85 €	-	-
Warrants	10,00 €	-	-
Service de Règlement Différé (SRD)			
Ordre d'achat	-	0,018% du montant de l'ordre par jour de portage	4,65 €
Ordre de prorogation	-	0,35% du montant de l'ordre	18,35 €

Ordres de bourse sur bourses étrangères ⁽²⁾

	Abonnement	Courtage par ordre		Montant minimum	
		CTO - PERi	PEA	CTO - PERi	PEA
Par agence (à titre exceptionnel)	-	1,20%	1,20%	34,75 €	-
Par téléphone au 09.88.22.00.00 (choix « Bourse »)	-	1,20%	1,20%	34,75 €	-
Par Internet InvestStore Initial	Gratuit	0,55%	0,50%	34,75 €	-
Par Internet InvestStore Intégral (CTO/PEA, hors PERi)	99,00 €/an Exonération à partir de 12 ordres/an	0,55%	0,50%	34,75 €	-

Opérations sur l'or

	Forfait	Taux	Montant minimum
Pièces et lingots + supplément par sac scellé (à l'unité)	- 8,80 €	2,00%	33,85€
Frais d'essai/de réfection de bulletin/de retour	72,10 € dont TVA 12,02 €		
Frais d'expertise sans ordre de vente	Sur devis		
Autres opérations sur l'or	Sur devis		

(1) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

(2) + Tarification place étrangère

Droits de Garde

Les Droits de garde sont prélevés sur le compte du client semestriellement et calculés sur la valeur des titres comptabilisés à la fin du semestre précédent.

Ils sont appliqués aux PEA / PEA-PME / CTO / PERi CTO.

Gratuité de ces frais pour :

- les comptes titres ou PEA ouverts dans l'année avec l'ouverture d'un PEB
- les comptes titres ou PEA détenus par des clients de moins de 26 ans
- les comptes titres avec uniquement des parts sociales du Crédit Agricole d'Aquitaine.

Taux et Forfaits annuels			
Compte-Titres sans valeur (prélevé annuellement)	2,10€ (dont TVA : 0,35 €)		
	Valeurs CA	Valeurs Hors CA	Valeurs Etrangères
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,095% (dont TVA : 0,016%)	0,35% (dont TVA : 0,06 %)	0,40% (dont TVA : 0,07%)
Frais Fixes par ligne ⁽¹⁾	2,05 € (dont TVA : 0,34 €)	5 € (dont TVA : 0,83 €)	5 € (dont TVA : 0,83 €)
Montant maximum	450 € (dont TVA : 75 €)		
En sus : frais de tenue pour Compte-Titres ordinaire	22 € TTC (dont TVA : 3,67 €)		

Opérations diverses sur titres

	Montant	Dont TVA
Ouverture d'un compte-titres (CTO), d'un PEA / PEA-PME ou d'un PERi Compte-Titres	Gratuit	
Avis d'opération sur Titres, relevé annuel et IFU	Gratuit	
Ordre annulé ou tombé	Gratuit	
Justificatif à la demande	Gratuit	
Duplicata relevé portefeuille, duplicata IFU, recherche simple	10,30 €	
Transfert de compte-titres (hors Crédit Agricole) - Par compte <i>En sus, frais lignes étrangères</i>	150,00 €	25,00 €
Transfert de PEA / PEA-PME (hors Crédit Agricole)	Maximum 150 €	25,00 €
- Par ligne Titres cotés	15,00 €	2,50 €
- Par ligne Titres non cotés	27,00 €	4,50 €
E-IFU	Gratuit	
Souscription OPC hors Crédit Agricole (à l'ordre) ⁽²⁾	33,00 €	
Souscription et vente OPC Crédit Agricole	Nous consulter	
Conversion Titres au nominatif ou au porteur	20,00 €	3,33 €
Opérations sur titres non cotés	1,20% du montant brut Maxi 990 €	
Opérations sur titres de gré à gré	1,20% du montant brut Maxi 990 €	
Conseil et structuration sur produits d'investissement	Nous consulter	
Conseil clientèle : Conseil patrimonial ponctuel - Etude successorale / Dynastel / Edifial Analyse portefeuille	Sur devis	
Epargne Longue Salariale (ELS) :		
- PEE - PEG - PER COL : offre sur mesure	Nous consulter	
- PEI et PERCOL-I ⁽³⁾ ENTREPRISES	Nous consulter	
- PESR CONVERGENCE ⁽⁴⁾		
o Frais d'entrée	2%	
o Tenue de Compte	238,80 €	39,80 €
Epargne Longue Salariale (ELS) : autres dispositifs	Nous consulter	

(1) Gratuits pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral

(2) Dans la limite des plafonds légaux en vigueur pour les PEA/PEA-PME

(3) Plan d'Epargne Interentreprises (PEI) et Plan Epargne Retraite Entreprise Collectif Interentreprises (PERCOL-I)

(4) L'offre PESR CONVERGENCE est un produit packagé associant deux types de plan d'épargne (PEI CONVERGENCE et PERCOL-I CONVERGENCE). Amundi Asset Management - Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 91-93 Boulevard Pasteur 75015 Paris - France.

Offres pour les Jeunes

Ces offres sont destinées aux Jeunes avant leur entrée en vie active.
Ils peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils remplissent les conditions.

Moyens de paiement

Type de carte	Cotisation annuelle
Cartes pour les 12 - 17 ans inclus ⁽¹⁾	
Carte Mozaic de retrait	Gratuit
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Carte Mozaic Black (avec une version sociétaire)	1 €
Cartes pour les 18 - 25 ans	
Carte Mozaic de retrait	15,30 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Carte Mozaic Black – Mozaic Black Sociétaire ⁽²⁾	26,30 €
Fourniture d'une carte de débit (<i>plus commercialisée depuis le 03/06/2021</i>) : Carte Mozaic Noire (débit immédiat)	26,30 €

Offres groupées de services pour les 18 - 30 ans inclus

Type d'offre	Cotisation mensuelle
Offre Premium	
Sociétaire (<i>offre souscrite à partir du 18/09/2023</i>)	9,50 €
Sociétaire (<i>offre souscrite avant le 18/09/2023</i>)	Réduction de 30% sur la cotisation
Non sociétaire	Réduction de 30% sur la cotisation
Offre Prestige	
Sociétaire	Réduction de 30% sur la cotisation
Non sociétaire	Réduction de 30% sur la cotisation
Offre Globe Trotter	
Voir détails du contenu de l'offre page 23	2,00 €

Irrégularités et incidents – Crédits et Découverts

	Montant
Irrégularités et incidents	
Commission d'intervention (jusqu'à 25 ans inclus)	Réduction de 25% (soit 6 € par opération) Plafond mensuel : 60 €
Crédits et Découverts	
Autorisation de découvert	Nous consulter
Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans)	Nous consulter
Prêt Mozaic Projet	Nous consulter
Prêt étudiant (jusqu'à 30 ans)	Nous consulter
Good Loc	Nous consulter

Epargne et placements financiers

	Montant / taux
Livret TIWI (0 – 11 ans)	
Ouverture	Gratuit
Rémunération	Nous consulter
Livret Jeune Mozaïc (12 – 25 ans)	
Ouverture	Gratuit
Rémunération	Nous consulter
Placements financiers	
Droits de garde (jusqu'à 25 ans inclus)	Gratuit

Autres avantages Jeunes

Gratuité de la tenue de compte pour les 18 – 25 ans

- (1) Pour les mineurs, la souscription est effectuée par le représentant légal.
- (2) Frais exonérés à l'étranger. L'exonération ne concerne pas les frais éventuels de conversion, les frais de change et les frais des banques étrangères.

Opérations à l'étranger

Notre Espace International est là pour vous accompagner dans vos démarches d'ouverture de compte à l'étranger auprès de nos filiales, nos partenaires ou nos correspondants.

Compte en devise

	Montant / Taux	Montant mini	Périodicité
Frais de tenue de compte :			
- Particuliers	12,45 €		Mensuelle
- Tous professionnels	19,60 €		
Commission de mouvement :			
- Professionnels	0,07%	3,00 €	Mensuelle
- Entreprises	0,07%	7,00 €	

Financements/avances en devises

	Taux	Montant mini	Montant maxi
Frais de dossier à la mise en place	1,00%	120,00 €	
Frais de dossier à la reconduction annuelle	0,70%	120,00 €	545,00 €

Dépôts à terme en devises

	Montant / Taux
Frais de dossier à la mise en place	63,00 €
Rémunération	Consulter l'Espace International

Change

	Montant / Taux	Montant mini
Commission de change : <i>applicable à l'ensemble des opérations internationales en devises (sauf opérations cartes). Elle s'ajoute aux autres commissions le cas échéant.</i>		
- Particuliers	0,05%	18,55 €
- Tous professionnels	0,05%	19,85 €
Opération de terme :		
- Mise en place	63,00 €	
- Levée anticipée, modification ou annulation	63,00 €	
Opération de Flexigain, Flexiterme :		
- Mise en place	63,00 €	
- Tirages	23,00 €	
- Prorogation	63,00 €	
Option :		
- Mise en place	91,00 €	
- Levée anticipée, modification ou annulation	91,00 €	
Ordre tournant à cours limite	91,00 €	
Portail Change – Abonnement annuel	83,00 €	

Aide à l'ouverture d'un compte à l'international

	Montant
Zone Europe, SEPA	272,00 €
Europe hors SEPA, autres zones	376,00 €

Export

Moyens de paiement – encaissement / export

	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Virements reçus			
Frais par virement SEPA (avec ou sans avis d'opération)	Gratuit		
Frais par virement international hors zone SEPA	16,80 €		
Commission additionnelle de réparation	14,15 €		
Frais de retour de fonds	54,35 €		
Avis de réception de fonds par fax ou mail	3,00 €		
Remise de chèques payables sur l'étranger			
Crédit immédiat sauf bonne fin			
- Particuliers	0,15% ⁽¹⁾	19,60 €	
- Tous professionnels	0,15% ⁽¹⁾	22,45 €	
Crédit après encaissement			
- Particuliers	0,15% ⁽¹⁾	38,50 €	165,10 €
- Tous professionnels	0,15% ⁽¹⁾	41,75 €	177,65 €
Effets libres : exportation			
Remise d'effet	0,15% ⁽¹⁾	20,10 €	112,90 €

Crédits documentaires Export

Commissions (frais proportionnels appliqués sur le montant de l'opération)	Montant / Taux	Montant mini
Commission de notification	0,10%	125,00 €
Commission de confirmation	Consulter l'Espace International	
Commission de modification de crédit non échu :		
- Modification administrative	112,00 €	
- Si CREDOC confirmé	Consulter l'Espace International	
Commission de transfert de crédit	0,15%	350,00 €
Commission de paiement ou négociation (utilisation ou levée de documents)	0,15%	153,00 €
Commission d'examen des documents (selon complexité)	131,00 €	
Commission d'examen supplémentaire des documents	74,00 €	
Commission de documents irréguliers	117,00 €	
Frais d'étude de projet de Crédit documentaire (ou demande sans suite)	260,00 €	
Option « Escompte CREDOC Export »	Consulter l'Espace International	

Remise documentaire Export

	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Commission d'encaissement	0,20%	58,50 €	319,00 €
Commission d'acceptation, de prorogation	50,00€		

Garanties bancaires reçues (à première demande et garanties « stand by »)

Commissions (frais proportionnels appliqués sur le montant de l'opération)	Montant / Taux	Montant mini
Commission de notification	0,10%	125,00 €
Commission de modification	112,00 €	
Commission d'examen en cas de mise en jeu	0,125%	193,00 €
Commission d'étude et de structure de texte : au cas par cas	Sur devis	

(1) Du montant contre-valeur Euros

Rappel :

Aux conditions ci-dessus s'ajoute, pour toutes les négociations en devises hors zone Euro, la commission de change : 0,05% du montant de la transaction, avec un minimum de 18,55 € pour les Particuliers et de 19,85 € pour tous les Professionnels.

Import

Moyens de paiement – paiement / import

	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Virements émis			
Frais par virement SEPA en agence :			
- Particuliers	5,00 €		
- Professionnels / associations	7,00 €		
- Entreprises	9,00 €		
Frais par virement SEPA télétransmis	0,25 €		
Frais par virement international hors zone SEPA en agence ou par Internet (option frais « Share ») :			
- Particuliers	0,10%	19,60 €	56,45 €
- Tous professionnels	0,10%	20,25 €	73,15 €
Frais par virement international hors zone SEPA télétransmis (option frais « Share »)	0,08%	16,20 €	58,50 €
Option frais « Our » : tous frais au donneur d'ordre (complément)	Réel	21,00 €	
Avis de confirmation d'exécution	3,00 €		
Confirmation Swift	14,15 €		
Commission additionnelle de réparation	13,10 €		
Frais de correspondants étrangers	Réel		
Frais de tentative de retour de fonds	0,10%	12,90 €	86,25 €
Frais de mise en place ou de modification d'un virement permanent sur l'étranger	5,45 €		
Paielement de chèques émis à l'étranger			
Chèque émis	0,15% ⁽¹⁾	28,10 €	111,80 €
Effets libres : importation			
Paielement d'effet tiré	0,15% ⁽¹⁾	28,75 €	112,85 €

Crédits documentaires Import

	Montant / Taux	Montant mini
Commissions (frais proportionnels appliqués sur le montant de l'opération)		
Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	De 0,25% à 0,75%	130,00 €
Commission de paiement (utilisation ou levée de documents)	0,15%	115,00 €
Commission de modification :		
- Hors montant et durée	115,00€	
- Montant et/ou durée	De 0,25% à 0,75%	130,00 €
Commission de paiement différé (par mois indivisible)	0,125%	100,00 €
Commission de documents irréguliers	141,00 €	
Option « Clause UPAS »	Consulter l'Espace International	
CA e-Trade		
Frais d'installation	265,00 €	
Abonnement mensuel	50,00 €	

Remise documentaire Import

	Montant / Taux	Montant mini	Montant maxi
Commission d'encaissement	0,20%	58,50 €	319,00 €
Commission d'acceptation, de prorogation	50,00€		

(1) Du montant contre-valeur Euros

Rappel :

Aux conditions ci-dessus s'ajoute, pour toutes les négociations en devises hors zone Euro, la commission de change : 0,05% du montant de la transaction, avec un minimum de 18,55 € pour les Particuliers et de 19,85 € pour tous les Professionnels.

Garanties bancaires émises et Cautionnements

Commissions (frais proportionnels appliqués sur le montant de l'opération)	Montant / Taux	Montant mini
Commission de caution primeur	0,75% flat	125,00 €
Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	De 0,25% à 0,75%	125,00 €
Commission d'examen en cas de mise en jeu	0,125%	215,00 €
Commission de modification : - Hors montant et durée - Montant et/ou durée	115,00 € De 0,25% à 0,75%	125,00 €
Frais de dossier (acte standard)	0,55%	145,00 €
Frais de dossier (acte complexe)	0,55%	305,00 €
Commission d'étude de texte (ou demande sans suite)	270,00 €	
Commission de mainlevée	27,00 €	

Frais annexes

	Montant / Taux	Dont TVA	Montant mini
Frais de Swift	22,00 €		
Bon de cession	110,00 €		
Attestation diverse	22,00 €		
Frais des correspondants étrangers	Réel		
Renseignements commerciaux à l'international : - Europe, SEPA - Europe hors SEPA, autres zones	160,00 € 266,00 €		
Frais de courrier rapide : - France - Etranger - Exceptionnel	27,70 € 38,55 € Sur devis	4,62 € 6,43 €	
Renseignement sur compte : - Recherche simple - Recherche complexe	13,60 € 26,65 €		
Frais chèque impayé	141,05 €		
Centralisation de trésorerie / UNICASH (par compte et par mois) : - Centralisation d'informations (MT940) - Nivellement à l'initiative du client (MT101)	61,00 € 74,00 €		
Centralisation de trésorerie multi-banques multi-devises	Sur devis		
Frais de recherches et d'investigations			
Demande de sort, réclamations, frais de recherche et autres interventions	25,00 €		
Recherche de fonds égarés - Frais de dossier : ▪ Europe, SEPA ▪ Europe hors SEPA, autres zones - Intervention du Desk pour la récupération des fonds : ▪ Europe, SEPA ▪ Europe hors SEPA, autres zones	266,00 € 373,00 € 1‰ des sommes récupérées 1‰ des sommes récupérées		266,00 € 373,00 €
Fraudes - Frais de dossier : ▪ Europe, SEPA ▪ Europe hors SEPA, autres zones - Intervention du Desk pour la récupération des fonds : ▪ Europe, SEPA ▪ Europe hors SEPA, autres zones	373,00 € 480,00 € 1‰ des sommes récupérées 1‰ des sommes récupérées		373,00 € 480,00 €

Rappel :

Aux conditions ci-dessus s'ajoute, pour toutes les négociations en devises hors zone Euro, la commission de change : 0,05% du montant de la transaction, avec un minimum de 18,55 € pour les Particuliers et de 19,85 € pour tous les Professionnels.

Assurances et Prévoyance ⁽¹⁾

Assurances de la Banque au Quotidien

SécuriTRESORERIE

	Montant cotisation annuelle par compte
SécuriTRESORERIE – plus commercialisé depuis le 31/12/2016	
Tranches de découvert :	
- Jusqu'à 300 €	16,20 €
- De 301 € à 800 €	24,00 €
- De 801 € à 1 200 €	24,00 €
- De 1 201 € à 2 000 €	24,00 €
- Au-delà de 2 000 €	36,00 €
SécuriTRESORERIE – commercialisé depuis le 01/01/2017	
Tranches de découvert :	
- Jusqu'à 500 €	16,20 €
- De 501 € à 1 000 €	24,00 €
- De 1 001 € à 2 000 €	24,00 €
- Au-delà de 2 000 €	36,00 €

Autres Sécuri

	Montant cotisation annuelle par compte	
	Standard	Premium
Assurances perte ou vol des moyens de paiement		
SécuriCOMPTE Plus ⁽²⁾	24,00 €	50,40 €
SécuriCOMPTE Pro Plus	36,00 €	-
SécuriCOMPTE Agri Plus	48,00 €	-
Autres produits Sécuri		
SécuriWEB	15,00 €	30,00 €
SécuriPROTECTION (plus commercialisé depuis le 20 mars 2024)	-	24,00 €
SécuriBUDGET (plus commercialisé depuis novembre 2023)	20,40 €	-
SécuriEPARGNE (plus commercialisé depuis novembre 2023)	3,00 €	22,56 €
SécuriZEN (plus commercialisé depuis novembre 2023)	22,80 €	-
SécuriLIVRET (plus commercialisé depuis novembre 2023)	22,80 €	-
SécuriHelp Pro (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité)	12,00 €	-
SécuriHelp Agri (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité)	72,00 €	-

Ancienne Gamme – plus commercialisée depuis le 18/05/2013

	Montant cotisation annuelle par compte
Assurances perte ou vol des moyens de paiement	
SécuriCOMPTE Vol Particuliers	23,90 €
SécuriCOMPTE Vol Professionnels	52,00 €
SécuriCOMPTE Vol Agriculteurs	25,85 €
SécuriCOMPTE Vol Associations	37,35 €
Protection Accident	
SécuriCOMPTE Protection Accident (PRAC)	33,45 €
SécuriCOMPTE Protection Famille	
Option 1	44,70 €
Option 2	68,55 €
Option 3	90,60 €

(1) Mentions légales Assurances et Prévoyance : voir p. 53

(2) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale d'Aquitaine résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement.

Assurances pour vous et vos proches

	Montant
Assurance complémentaire santé individuelle	Nous consulter
Assurance des accidents de la vie	Nous consulter
Assurance dépendance	Nous consulter
Assurance décès	Nous consulter
Assurance obsèques	Nous consulter
Assurance Emprunteur	Nous consulter
Téléassistance NEXECUR ⁽¹⁾	Nous consulter

Assurances pour vos biens

	Montant
Assurance automobile	Nous consulter
Assurance deux roues	Nous consulter
Assurance multirisque habitation	Nous consulter
Assurance garantie locative	Nous consulter
Assurance tous mobiles	Nous consulter
Télésurveillance NEXECUR ⁽²⁾	Nous consulter

Assurances pour vous protéger au quotidien

	Montant
Protection Juridique	Nous consulter

Assurances Professionnelles

	Montant
Assurances des personnes	
Assurance Décès	Nous consulter
Protection des revenus Pro	Nous consulter
Protection des revenus Agri	Nous consulter
Assurance des accidents de la vie professionnelle	Nous consulter
Protection Travailleur Isolé	Nous consulter
Accordance (préparation de la retraite ou de la transmission)	Nous consulter
PrediAgri (contrat d'assurance-vie à cotisation périodique)	Nous consulter
FloriAgri – FloriPro (contrat d'assurance-vie multisupports)	Nous consulter
Assurances de l'activité professionnelle	
Assurance multirisque professionnelle ou agricole	Nous consulter
Assurance responsabilité du dirigeant / du mandataire social	Nous consulter
Assurance et protection sociale du dirigeant et des salariés	Nous consulter
Assurances des biens professionnels	
Assurance multirisques climatiques, aléas climatiques, mortalité des animaux	Nous consulter
Assurance Cyber Protection	Nous consulter
Assurance véhicule professionnel	Nous consulter
Offre Flottes	Nous consulter
Assurance des automoteurs agricoles et de manutention	Nous consulter
Télésurveillance Pack Pro NEXECUR ⁽²⁾	Nous consulter

(1) Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES – SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS – N° TVA FR 88 515260792 – Code APE : 9609Z – DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N°515260792

(2) Prestation de télé-surveillance exécutée par NEXECUR Protection (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS – N° TVA FR 19 799869342 – Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

ASSURANCES ET PREVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Aquitaine en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 491 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 Boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boetie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les prestations d'assistance des contrats « Assurance automobile », « Assurance deux roues », « Assurance multirisque habitation », « Assurance des accidents de la vie », « Assurance complémentaire santé individuelle », « Assurance des accidents de la vie professionnelle », « Assurance multirisque professionnelle ou agricole » et « Assurance véhicule professionnel » sont assurés par EUROP ASSISTANCE - société anonyme au capital de 48 123 637€, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will 75009 Paris.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 16-18 Boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Assistance Dépendance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en oeuvre par EUROP ASSISTANCE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, sise 11 - 17, avenue Francois Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, et par PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 Boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance Sécuri sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique).

NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727

Résoudre un litige

En premier recours amiable : votre agence et le service client

Votre agence

Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations.

Le service client

Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Vous avez toujours la possibilité de formuler votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée. Dans ce cas, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas immédiatement entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit. Notez que sans réclamation formulée par écrit, vous ne pourrez pas saisir le médiateur.

Pour saisir notre service client, vous pouvez écrire à notre adresse Service Clients - Crédit Agricole d'Aquitaine - 106 quai de Bacalan - CS 41272 - 33076 BORDEAUX Cedex, ou en allant sur notre site Internet : www.ca-aquitaine.fr

Votre agence ou le service client accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de **10 jours ouvrables** à compter de l'envoi de votre réclamation.

Votre agence ou le service client apporte une réponse à votre réclamation écrite dans un **délai de 2 mois** au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation.

Les cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.
- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :
 - Concernant les contrats assurés par Pacifica : Service Consommateurs Pacifica - 8-10, boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15
 - Concernant les contrats assurés par Prédica : Predica – Service Clients - 75724 Paris Cedex 15
 - Concernant les contrats assurés par CAMCA : 53 rue La Boétie 75008 PARIS

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un **délai de 2 mois**.

En dernier recours amiable : le médiateur

La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable.

Vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence :

- sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du service client de votre Caisse régionale (ou de votre compagnie d'assurance) par une réclamation écrite ; ou
- en tout état de cause dans un délai de deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse Régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Le Médiateur bancaire doit être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse Régionale :

- soit par un formulaire de saisine en ligne disponible sur <https://lemediateur.ca-aquitaine.fr>
- soit par voie postale : Le Médiateur de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Aquitaine - BP 20014 - 33451 Saint Loubès Cedex

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>)

Le Médiateur de l'Assurance doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance ne relevant pas de leur commercialisation : par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante : www.mediation-assurance.org

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Conformément au Code Monétaire et Financier, vous pouvez résilier sans frais votre convention de compte de dépôt, si vous refusez les nouvelles Conditions Générales de Banque applicables avant la date d'entrée en vigueur proposée.

Cartographie des zones européennes



La zone SEPA couvre :

- *Pays de l'Union Européenne en zone Euro* : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- *Pays de l'Union Européenne en zone non Euro* : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- *Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange)* : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- *Pour la France* : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni

EEE : Espace Economique Européen = Union Européenne + Association Européenne de Libre Echange, y compris la France.



CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.

Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 491.

Siège social : 106, quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX. RCS BORDEAUX 434 651 246. N° TVA : FR 16 434 651 246

— IDU : FR234338_01DJRU



Caisse Régionale agréée et contrôlée par l'autorité de Contrôle Prudentiel :
4, Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.
Contrôlée par Crédit Agricole S.A. :
12, place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex
et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17, Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02.
Imprimé par Crédit Agricole Aquitaine.
Réf : 8031322



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.